Kodak

Magnus VLF

Périphériques de sortie

Modèle MTA

Guide de sécurité

Français

761-00039A-FR Rév A

Copyright

© Kodak, 2007. Tous droits réservés.

Ce document est également distribué au format PDF (Portable Document Format) d'Adobe Systems Incorporated. Vous pouvez reproduire ce document à partir du fichier PDF pour une utilisation interne. Les copies réalisées à partir du fichier PDF doivent être reproduites dans leur intégralité.

Marques commerciales

Kodak, Creo, Trendsetter et Magnus sont des marques commerciales de Kodak.

Adobe, Acrobat, Adobe Illustrator, Distiller, Photoshop, PostScript et PageMaker sont des marques commerciales d'Adobe Systems Incorporated.

Apple, AppleShare, AppleTalk, iMac, ImageWriter, LaserWriter, Mac OS, Power Macintosh et TrueType sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque commerciale d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

PANTONE, Hexachrome, PANTONE Hexachrome et PANTONE MATCHING SYSTEM sont la propriété de Pantone, Inc.

PEARL, PEARLdry, PEARLgold, PEARLhdp et PEARLsetter sont des marques déposées de Presstek, Inc.

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION.

Conformité FCC

L'équipement Kodak dont il est question dans le présent document est conforme aux exigences de la partie 15 du règlement FCC relatif à un équipement informatique de classe A. L'exploitation de cet équipement Kodak dans une zone résidentielle est susceptible de générer des interférences inacceptables avec la réception d'émissions de radio et de télévision, exigeant que l'opérateur prenne les mesures nécessaires pour y remédier.

Recyclage de l'équipement



Dans l'Union européenne, ce symbole signifie que lorsque le dernier utilisateur souhaite mettre ce produit au rebut, celui-ci doit être envoyé à l'installation appropriée pour être pris en charge et recyclé.

Veuillez contacter votre représentant Kodak local ou consultez http://www.kodak.com/go/recycle pour un supplément d'informations sur les programmes de collecte et de récupération disponibles pour ce produit.

Limite de responsabilité

Le produit, le logiciel ou les services sont fournis « tel quel » et « selon la disponibilité ». Sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. réfute expressément toute garantie de toute nature, expresse ou tacite, incluant de manière non limitative les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non contrefaçon.

Vous déclarez comprendre et accepter que, sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. ne saurait être tenue pour responsable d'aucuns dommages directs, indirects, consécutifs, fortuits, incluant de manière non limitative le manque à gagner, la perte de survaloir, la perte d'exploitation, la perte de données et autres biens immatériels (et ce quand bien même Kodak aurait été avisée de la possibilité de tels dommages), résultant : (i) de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit ou le logiciel ; (ii) du coût d'acquisition de biens et services de substitution résultant de produits, biens, données, logiciels, informations ou services achetés ; (iii) de l'accès non autorisé à vos produits, logiciels ou données ou de l'altération de ceux-ci ; (iv) des déclarations ou comportements de tiers quels qu'ils soient ; (v) de toute autre matière en rapport avec les produits, logiciels ou services.

Le texte et les éléments graphiques du présent document sont exclusivement proposés à titre d'illustration et de référence. Les spécifications sur lesquelles ils s'appuient sont susceptibles de modifications. Kodak Inc. peut modifier le présent document à tout moment et sans préavis. Kodak Inc., agissant pour elle-même et au nom de ses filiales, ne saurait être tenue pour responsable des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles que pourrait comporter le présent document et décline toute responsabilité quant aux préjudices fortuits, induits, indirects ou exceptionnels, incluant de manière non limitative le manque à gagner la perte ou l'altération de données, les retards de production, les manques à gagner et les pertes de bénéfices ou d'économies découlant de l'utilisation de ce document.

http://graphics.kodak.com/

761-00039A-FR Rév A interne

Révisé en novembre 2007

Sommaire

1 Sécurité de l'opérateur 1

Contenu du document 2
Pour en savoir plus 2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques 3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses 4
Reconnaître les différents niveaux de danger 5
Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques 6
Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques 7
Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques 8
Remarques pour toutes les imageuses de plaques 8
Messages d'avertissement et de mise en garde pour l'option Chariot d'impression de l'APL 9
En cas d'incendie 9
Fonctions de sécurité 10
Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques 10
Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses 12
Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses 13
Fonctions de sécurité sur les imageuses dotées de l'option MCU 15
Fonctions de sécurité sur les imageuses dotées de l'option APL 16

A Étiquettes 19

Présentation 20
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques 20
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire 21
Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès 24
Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale 25
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique 32
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire 33
Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie 34
Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie 35
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus 36
Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire 36
Étiquettes de configuration 38
Étiquette sur les émissions atmosphériques 38
Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques 40
Étiquettes sur l'option MCU des imageuses Magnus VLF 40
Étiquettes sur l'option APL des imageuses Magnus VLF 44
Étiquettes de l'option chariot d'impression pour les imageuses Magnus VLF dotées de l'option APL 47
Emplacement des étiquettes 49
Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique 52
Description des étiquettes de l'unité MCU 53
Description des étiquettes de l'APL 53
Description des étiquettes de l'option chariot d'impression 54

B Certification obligatoire 55

Désignation du modèle d'approbation réglementaire....56
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques....56
Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options....57
Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration....58
Conformité aux normes de sécurité laser....58
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique....59
Conformité aux normes des émissions sonores....59

Index 61

1

Sécurité de l'opérateur

Contenu du document2
Pour en savoir plus2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques...3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses....4
En cas d'incendie 9
Fonctions de sécurité....10

Contenu du document

Ce document contient des consignes de sécurité que les opérateurs doivent suivre pour utiliser et entretenir correctement une imageuse de plaques Kodak® Magnus™ VLF (modèle MTA), notamment des informations relatives à la certification obligatoire. Le cas échéant, il renvoie à une documentation complémentaire sur les normes en matière de sécurité électrique, mécanique et laser. Il décrit également les étiquettes destinées à rappeler les principes de sécurité pour les représentants du service technique Kodak.

Ce document comprend les sections suivantes :

- La section *Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques* présente les tâches que les opérateurs peuvent effectuer en toute sécurité.
- La section *Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses* décrit les situations qui peuvent entraîner des blessures graves ou fatales pour l'opérateur. Cette section présente également les situations qui peuvent endommager l'imageuse de plaques ou ses options.
- La section *En cas d'incendie* fournit des informations sur la procédure à suivre en cas d'incendie dans l'imageuse de plaque.
- La section *Fonctions de sécurité* décrit les différentes fonctions de sécurité intégrées dans l'imageuse de plaques à des fins de protection : le dispositif coupe-circuit, l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence et le bouton d'arrêt d'urgence. Elle décrit également les fonctions de sécurité intégrées à l'option Multi-Cassette Unit (MCU) (unité multi-cassettes) et à l'option Automatic Pallet Loader (APL) (chargeur automatique de plaques).
- *Annexe A, Étiquettes* Elle décrit les étiquettes apposées sur l'imageuse de plaques qui permettent d'exploiter le système d'exposition en toute sécurité.
- *Annexe B, Certification obligatoire* Liste les normes de sécurité pour lesquelles l'imageuse de plaques a été conçue, testée et certifiée conforme.

Pour en savoir plus

Pour toute autre question sur l'utilisation en toute sécurité de l'imageuse de plaque, contactez un représentant du service technique. Le représentant du service technique peut demander le numéro de série, qui figure sur l'étiquette de la plaque signalétique située à l'arrière de l'imageuse de plaque (un exemple d'étiquette est illustré à la page 21).

Vous trouverez de la documentation, des cours de formation, des logiciels à télécharger et des contacts de service et d'assistance à l'adresse http://graphics.kodak.com/.

Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques

Installation

L'installation et la configuration initiale de l'imageuse de plaque doivent être effectuées par un représentant du service technique. Vérifiez la conformité de votre environnement de fonctionnement et de la connectivité nécessaire spécifiés dans la dernière version du guide de préparation du site de votre imageuse de plaques.

- *Guide de préparation du site Magnus VLF semi-automatique (725-00032)*
- *Guide de préparation du site Magnus VLF avec charge continue (725-00033)*
- *Guide de préparation sur site Magnus VLF avec module multi-cassette (725-00034)*
- *Guide de préparation du site Magnus avec chargeur automatique de plaques (719-00849)*

Fonctionnement

Avant d'utiliser l'imageuse de plaques, vous devez avoir lu et assimilé ce guide. Pendant l'utilisation de l'imageuse de plaques, vous devez suivre tous les messages de sécurité et les procédures de fonctionnement et de dépannage recommandées. Ces messages et procédures de sécurité se trouvent dans les sections d'aide disponibles par le biais du menu **Aide** du logiciel Print Console et dans le guide de réféfence visuel de votre imageuse de plaques :

- *Guide de référence rapide Magnus VLF semi-automatique (653-00738)*
- *Guide de référence rapide Magnus VLF avec charge continue (653-00832)*
- *Guide de référence rapide Magnus VLF avec module multi-cassette (653-00724)*
- *Guide de référence rapide Magnus VLF avec chargeur automatique de plaques (653-01305)*
- *Guide de référence rapide de chariot d'impression pour Magnus VLF avec chargeur automatique de plaques (653-01386)*

Ce guide doit toujours être accessible à tout opérateur de l'imageuse de plaques.



AVERTISSEMENT : vous devez lire, comprendre et respecter les consignes contenues dans ce guide pour éviter tout mauvais fonctionnement de cet appareil et tout risque de danger. Vous risquez non seulement de vous blesser gravement, mais aussi d'endommager l'imageuse de plaques.

Maintenance

Les procédures de maintenance pouvant être effectuées en toute sécurité par un opérateur sont décrites dans les sections d'aide disponibles par le biais du menu **Help** (Aide) du logiciel Print Console et dans le guide de réféfence visuel de votre imageuse de plaques. Elles incluent :

- Nettoyage des surfaces extérieures
- Nettoyage de la bandelette de détection des bords
- Nettoyage du rouleau de pression
- Remplacement du filtre à particules d'air comprimé de l'imageuse de plaques et des deux filtres d'adduction d'air comprimé de l'APL.
- Remplacement des filtres du circuit d'air de la boîte d'alimentation, de l'échangeur thermique et des ventilateurs arrières
- Remplacement du filtre anti-résidus

Seul un représentant du service technique est autorisé à effectuer d'autres procédures de maintenance et l'ensemble des travaux d'entretien.

Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses

Les paragraphes intitulés **DANGER**, **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** désignent des consignes de sécurité. Le non respect de ces indications de danger, d'avertissement et de précaution peut entraîner des blessures ou la mort de l'opérateur ou des personnes situées à proximité de l'imageuse de plaques. Les paragraphes intitulés **REMARQUE** vous avertissent de la possibilité de dommages sur l'imageuse de plaques.

Les indications Danger, Avertissement, Attention et Remarque décrites dans les sections suivantes s'appliquent au fonctionnement et à la maintenance de l'imageuse de plaques et de ses options. D'autres indications de ce type peuvent renvoyer à tout autre équipement prépresse raccordé à l'imageuse de plaques. Consultez la documentation fournie par le fabricant de cet équipement pour obtenir les consignes de sécurité appropriées.

Reconnaître les différents niveaux de danger



DANGER : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « danger » indique une situation dangereuse imminente qui entraîne des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



AVERTISSEMENT : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « avertissement » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



ATTENTION : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « attention » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures ou modérées si elle n'est pas évitée. Cette indication signale également des pratiques dangereuses. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.

REMARQUE : l'utilisation du mot « remarque » indique une situation qui peut endommager le périphérique de sortie si elle n'est pas évitée.

Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.

DANGER : ne procédez à aucune réparation ou modification non autorisée. Toute dépose de panneau, tentative de réparation ou modification quelconque effectuée sans autorisation sur le périphérique de sortie peut entraîner un risque d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible ou invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

DANGER : l'interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité) ne doit être utilisé que par un représentant du service technique. L'utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.



Interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité)

DANGER : les panneaux d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant du service technique. Toute dépose de panneau effectuée sans autorisation peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou de déplacement de pièces mécaniques susceptible d'occasionner des blessures graves ou fatales.

DANGER : ne déposez pas les capots ou panneaux portant l'étiquette de panneau laser non verrouillé (voir ci-dessous). Ces zones peuvent entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou de déplacement de pièces mécaniques susceptible d'occasionner des blessures graves ou fatales.



DANGER : ne déposez pas les capots portant l'étiquette Danger d'électrocution (voir ci-dessous). Ces zones contiennent des composants haute tension susceptibles d'entraîner une électrocution et donc, des blessures graves ou fatales.



Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques

AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour rotatif. Les risques mécaniques associés au périphérique de sortie sont susceptibles d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT : les émissions de particules qui ne sont pas correctement filtrées représentent un danger pour votre santé. Pour obtenir une liste des émissions atmosphériques libérées par le support en cours d'utilisation, reportez-vous aux fiches techniques des substances dangereuses des fabricants ou contactez directement le fabricant ou le distributeur.

AVERTISSEMENT : n'utilisez pas de filtre à particules anti-résidus dont le joint est endommagé et n'essayez pas d'exposer des supports d'impression avec un filtre usagé. Le non respect de ces avertissements peut provoquer une émission de particules en suspension excessives, supérieure aux limitations applicables et entraîner un inconfort, une maladie, une blessure et/ou une invalidité.

AVERTISSEMENT : utilisez uniquement les supports recommandés. L'utilisation de supports non approuvés peut entraîner une surexposition à des émissions de gaz nocifs par rapport aux limites réglementaires autorisées. Elle est susceptible d'entraîner une gêne, des maladies, des blessures et/ou des dommages corporels invalidants.

AVERTISSEMENT : veillez à ne pas laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou s'infiltrer à l'intérieur du périphérique de sortie. Vous risquez non seulement d'endommager le périphérique de sortie, mais aussi de vous blesser gravement ou de vous électrocuter.

AVERTISSEMENT : n'utilisez ni des dissolvants chimiques ni des solutions de nettoyage abrasives pour nettoyer les carters de filtres à air comprimé. Vous risqueriez de fissurer ou de fendiller les composants en plastique. Lorsque des composants en plastique endommagés sont exposés à une pression d'air élevée, ils peuvent exploser et entraîner des blessures graves et/ou détériorer le périphérique de sortie.

AVERTISSEMENT : si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque (pacemaker), des précautions sont à prendre lors de la manipulation des pinces magnétiques. Les opérateurs à qui l'on a implanté un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne doivent pas approcher à moins de 7 cm des pinces magnétiques. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin et/ou consultez le fabricant de l'implant.



AVERTISSEMENT : pour toutes les opérations portant sur les filtres à air, vous devez arrêter l'alimentation en air comprimé. Si vous ne coupez pas l'alimentation en air comprimé avant d'inspecter ou de remplacer un filtre associé, les événements suivants peuvent survenir :

- L'air sous pression présent dans les éléments du filtre et le carter rend le démontage difficile et dangereux. Les éléments en suspension peuvent causer de graves blessures ou endommager le périphérique de sortie.
- Un bruit très fort pouvant occasionner des blessures auditives

Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques



ATTENTION : portez des gants de protection lors de la manipulation des plaques. Les bords des plaques peuvent être tranchants. Si vous ne portez pas de gants, vous pouvez vous blesser.



ATTENTION : ne manipulez jamais les pinces magnétiques sans gants de protection. Sinon, vous risquez de vous pincer les doigts entre la pince de bord queue et le tambour.

Remarques pour toutes les imageuses de plaques

REMARQUE : lorsque vous placez ou faites glisser une pince de bord queue sur le tambour, prenez soin de toujours bien centrer les taquets en acier des pinces sur les étriers en acier du tambour. S'ils ne sont pas bien alignés, les taquets des pinces risquent d'endommager la surface du tambour.

REMARQUE : si vous n'utilisez pas de MCU (unité multi-cassettes) ou d'APL (chargeur automatique de plaques) pour charger les plaques dans l'imageuse de plaques, retirez toutes les intercalaires et les emballages sur le dessus et le dessous des plaques avant de les placer dans l'imageuse. Sinon, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans le périphérique de sortie. (Les intercalaires sont automatiquement retirés dans les imageuses dotées des options MCU ou APL)

Messages d'avertissement et de mise en garde pour l'option Chariot d'impression de l'APL

AVERTISSEMENT : vous devez connecter le Chariot d'impression à l'alimentation en air comprimé de votre installation avant de l'utiliser et le débrancher après usage. Si l'air comprimé n'est pas manipulé correctement, cela peut être dangereux. Fermez la vanne du flexible d'air avant de débrancher l'arrivée d'air. Si vous ne fermez pas la vanne avant de débrancher l'arrivée d'air, le flexible peut se comporter comme un fouet, si les raccords rapides se détachent, et causer de graves blessures à vous et aux personnes à proximité de l'APL et/ou endommager le périphérique de sortie.

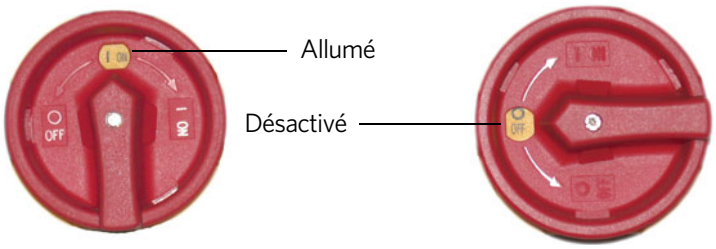
AVERTISSEMENT : soyez prudent lorsque vous nettoyez les résidus sur le sol près du chariot d'impression ou de l'intercalaire de plaques. Sinon, vous pourriez gravement vous blesser aux doigts dans l'espace entre le chariot d'impression et le sol si le chariot d'impression était baissé par inadvertance.

AVERTISSEMENT : lors de votre première utilisation du chariot d'impression, vérifiez soigneusement le niveau d'effort nécessaire pour dépasser le point d'inertie (pour mettre le chariot d'impression en mouvement) et pour arrêter le mouvement une fois celui-ci enclenché. Suivant sa charge, le chariot d'impression peut avoir une masse en mouvement suffisante pour assommer et blesser gravement toute personne se trouvant dans sa trajectoire. N'autoriser personne à rester dans la trajectoire du chariot d'impression lorsqu'il est en mouvement et ne tirez pas sur le chariot d'impression pour lancer son mouvement (vous mettant ainsi vous-même dans sa trajectoire).

En cas d'incendie

Si un incendie se déclare dans l'imageuse de plaques, éteignez immédiatement l'interrupteur rotatif d'alimentation/arrêt d'urgence.

REMARQUE : retirez l'ensemble des intercalaires et matériaux d'emballage situés sur les parties avant et arrière des plaques avant d'exposer ces dernières dans l'imageuse Sinon, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans le périphérique de sortie.



Fonctions de sécurité

Tous les modèles d'imageuses comportent les fonctions de sécurité suivantes :

- Un dispositif coupe-circuit
- Un interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence
- Des boutons d'arrêt d'urgence

Les modèles de Les imageuses Magnus VLF dotées de l'option APL possèdent toutes les fonctions de sécurité plus les fonctions de sécurité supplémentaires du composant APL :

- Câbles d'arrêt d'urgence (cordons de tirage)
- Trappes de sortie
- Éclairage interne

Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques

Toutes les imageuses sont équipées d'un dispositif coupe-circuit. Un dispositif coupe-circuit empêche l'activation d'une pièce d'équipement lorsqu'une porte de protection est ouverte ou qu'il existe d'autres dangers. Avec les imageuses, si vous ouvrez ou retirez une porte ou un panneau coupe-circuit lorsque l'imageuse est en cours d'utilisation, l'imageuse :

- Coupe l'alimentation du laser pour vous protéger des blessures dues à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible.
- Stoppe toute l'activité mécanique, pour vous protéger des blessures dues aux mouvements des pièces mécaniques.

Rayonnements laser de haute puissance visibles et invisibles

Les émissions de rayonnements laser provenant d'une tête d'exposition sont invisibles à l'œil nu et sont très dangereuses si elles entrent en contact avec la peau ou les yeux. Si vous ouvrez ou déposez un panneau d'accès pendant le fonctionnement de l'imageuse, le dispositif coupe-circuit coupe l'alimentation du laser.



DANGER : n'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.

Vous trouverez des étiquettes sur tous les panneaux d'accès disposant d'interrupteurs coupe-circuit afin de vous protéger des rayonnements laser à haute puissance visible et invisible. Reportez-vous à la section *Étiquette de panneau laser verrouillé* sur page 24.

Pièces mécaniques en mouvement

L'imageuse comporte un tambour qui tourne à l'intérieur de celle-ci. Les plaques sont chargées, puis enroulées autour du tambour. Elles sont ensuite exposées, puis déchargées.

Le tambour tourne normalement à une vitesse maximale de 400 tours par minute. Si un objet heurte le tambour en rotation, il risque de pénétrer à l'intérieur du périphérique de sortie et d'endommager ce dernier, le système de sécurité, la tête d'exposition thermique ou l'armoire de protection. Si vous ouvrez ou retirez un panneau d'accès pendant le fonctionnement du périphérique, le dispositif coupe-circuit stoppe toutes les activités mécaniques.

Pour accéder au tambour lors d'une maintenance préventive habituelle ou d'un dépannage, vous devez ouvrir le capot arrière de l'imageuse. Ce capot est fermé par un verrouillage bobine (reportez-vous à la section *Étiquette Verrouillage bobine* sur page 28).

Le capot arrière peut être débloqué de deux manières :

- Cliquez sur **Unlock** (Débloquer) dans le logiciel de commande du périphérique Print Console. Si des tâches sont en cours d'exposition lorsque vous cliquez sur **Unlock** (Débloquer), Print Console vous demande si vous souhaitez les annuler avant d'exécuter la commande de déblocage. Si le tambour est en mouvement lorsque vous cliquez sur **Unlock** (Débloquer), le verrouillage bobine ne se débloque pas totalement tant que le tambour n'est pas complètement immobile. Si un *mouvement* mécanique est visible lorsque vous ouvrez le capot arrière, l'imageuse doit être réparée.
- Coupez l'alimentation et patientez cinq secondes avant d'ouvrir le capot arrière. Le verrouillage bobine est débloqué dès que l'alimentation est déconnectée. Si le tambour est en mouvement lorsque vous coupez l'alimentation, il s'arrête généralement de tourner dans un délai de cinq secondes après le déverrouillage. Si un mouvement mécanique est visible au bout de cinq secondes après l'arrêt de l'alimentation de l'imageuse, cette dernière doit être réparée.

Dans les deux cas, si vous notez la présence d'un mouvement mécanique indiquant que le périphérique de sortie requiert une réparation, procédez comme suit :

1. Tenez vos mains éloignées des pièces mobiles.
2. Mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence rotatif en position **Off** (arrêt) (reportez-vous à la page 13).
3. Fermez le capot arrière.
4. Contactez le représentant du service technique dès que possible.

Lorsque le verrou est débloqué, vérifiez que le tambour a cessé de tourner avant d'entamer une procédure de maintenance ou de dépannage (reportez-vous à la *Étiquette Tenir les mains éloignées* sur page 29).

L'exposition à un tambour en rotation pouvant entraîner de graves blessures pour l'opérateur, le représentant du service technique ou toute personne à proximité du périphérique de sortie, assurez-vous que les consignes de sécurité ci-dessous relatives au tambour sont bien suivies :

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.

AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour en rotation. Les dangers mécaniques relatifs au périphérique de sortie peuvent causer des blessures graves.

REMARQUE : ne laissez pas un objet, un outil ou une pièce à l'intérieur ou sur l'armoire du périphérique de sortie. Si un objet se glisse dans le périphérique de sortie, il peut l'endommager.

Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

L'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence coupe l'alimentation de l'imageuse. Cet interrupteur est situé à l'extérieur du périphérique de sortie.

Remarque : si l'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence est rouge sur fond jaune, il coupe l'alimentation de l'ensemble du système de l'imageuse. Si l'interrupteur est noir, il coupe l'alimentation uniquement du périphérique sur lequel il est situé. Par exemple, Llinterrupteur d'alimentation noir de l'option APL (voir la rubrique Schéma 6, page 16) coupe uniquement l'alimentation de l'APL.

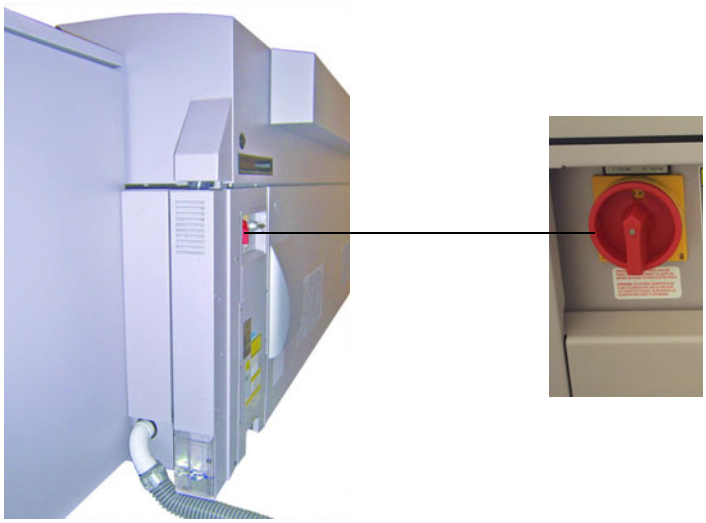


Figure 1 : L'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur des imageuses Magnus VLF

Opérations courantes

Lorsque vous devez couper l'alimentation de l'imageuse dans le cadre d'une procédure de maintenance, tournez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position **Off** (arrêt). Vous pouvez sécuriser l'interrupteur en position **Off** (arrêt) avec un cadenas pour empêcher qu'une autre personne n'allume l'appareil lorsque vous effectuez un dépannage ou des procédures de maintenance. Reportez-vous à la section Schéma 2.

Arrêt d'urgence

Lorsque le bouton d'arrêt d'urgence n'est pas accessible, mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence en position **Off** (arrêt). Cet interrupteur coupe l'alimentation de l'imageuse, ce qui signifie que vous ne pouvez plus accéder aux informations relatives à l'état du périphérique de sortie.

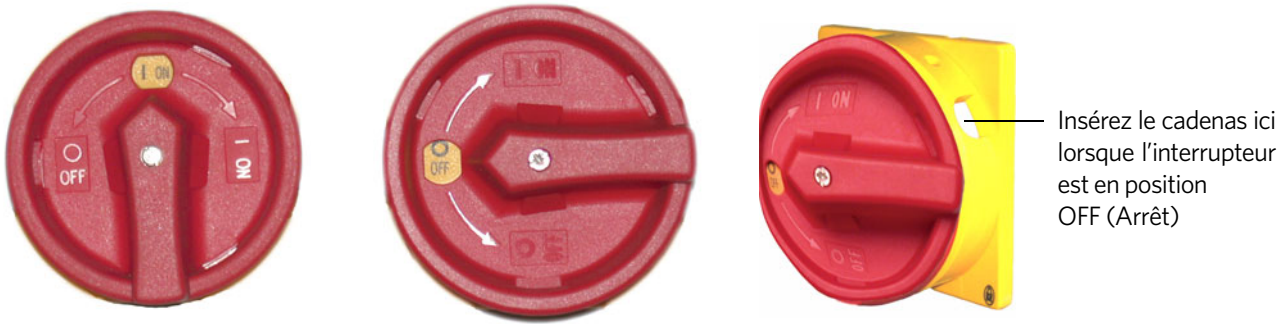


Figure 2 : Pour couper l'alimentation, tournez l'interrupteur dans le sens anti-horaire.

Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

Le bouton d'arrêt d'urgence interrompt le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique, en conservant toutefois le système sous tension. Vous pouvez encore accéder aux informations relatives à l'état de l'imageuse. Utilisez ce bouton pour interrompre le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique en cas d'urgence. Les boutons se trouvent à l'intérieur du périphérique de sortie et aux emplacements externes indiqués ci-après.

Si vous appuyez sur ce bouton, vous devez le réinitialiser pour que le périphérique de sortie puisse à nouveau fonctionner normalement. Pour réinitialiser le bouton, faites-le tourner de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre et réinitialisez l'imageuse.

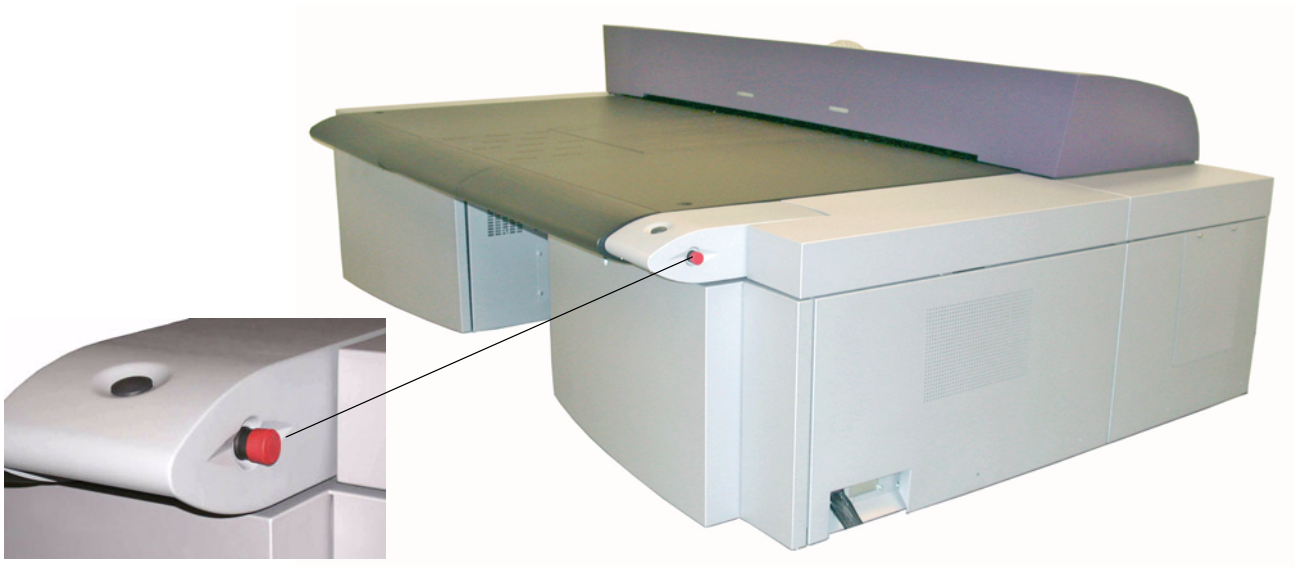


Figure 3 : Bouton d'arrêt d'urgence sur l'imageuse Magnus VLF



Figure 4 : Bouton d'arrêt d'urgence sur l'imageuse Magnus VLF avec l'option ContinuousLoad (charge continue)

Fonctions de sécurité sur les imageuses dotées de l'option MCU

Bouton d'arrêt d'urgence supplémentaire sur le MCU

En plus des deux boutons d'arrêt d'urgence de chaque côté du capot de l'imageuse, un autre bouton d'arrêt d'urgence se trouve sur le composant MCU.

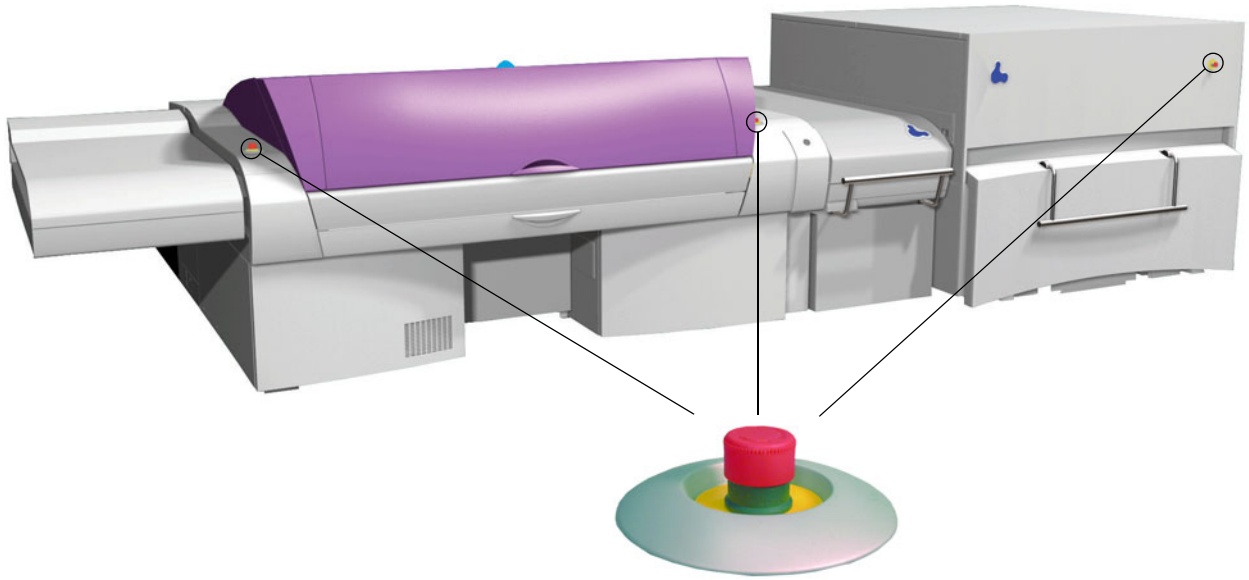


Figure 5 : Bouton d'arrêt d'urgence sur l'imageuse Magnus VLF avec l'option MCU

Étiquettes d'avertissement

Lorsque vous sortez le chariot du MCU du MCU pour le chargement, ne cherchez pas à aller sous la cassette. Si vous le faisiez, la cassette pourrait se détacher et vous tomber dessus. Vous trouverez des étiquettes en haut de chaque rail pour vous rappeler de ne pas aller sous la cassette lorsque vous chargez le MCU. Reportez-vous à la section *Avertissements lors du déchargement des cassettes MCU* sur page 41.

Fonctions de sécurité sur les imageuses dotées de l'option APL

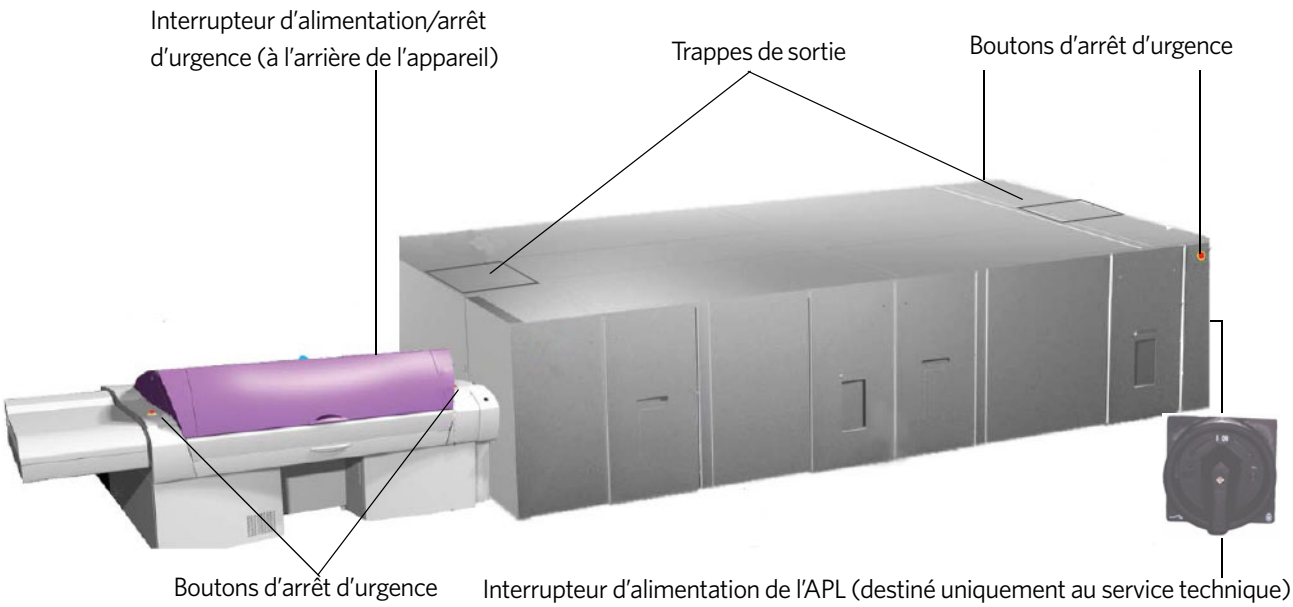


Figure 6 : Fonctions de sécurité sur le Magnus VLF avec l'option APL

Interrupteur d'alimentation supplémentaire sur l'APL

En plus de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence sur l'imageuse, un autre interrupteur se trouve sur le composant APL, à l'extrêmité de l'imageuse Magnus VLF. Il permet de couper l'alimentation du composant APL (à la différence de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence de l'imageuse qui alimente à la fois le Magnus VLF et l'APL). Cet interrupteur d'alimentation noir ne doit être utilisé que par un représentant du service technique. Si vous devez couper l'alimentation de l'APL, utilisez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence de l'imageuse.

Bouton d'arrêt d'urgence supplémentaire sur l'APL

En plus des deux boutons d'arrêt d'urgence de chaque côté du capot de l'imageuse, il y a deux boutons d'arrêt d'urgence sur le composant APL, à l'extrêmité de l'imageuse Magnus VLF.

Appuyer sur un de ces boutons d'arrêt d'urgence stoppe l'activité mécanique de l'APL et de l'imageuse Magnus VLF et arrête également le fonctionnement du laser dans l'imageuse.

Dispositif d'arrêt d'urgence par câble

Le composant APL possède deux câbles d'arrêt d'urgence rouges que vous pouvez tirer si vous êtes coincé dans l'APL. Ces cordons de tirage se trouvent à l'intérieur des portes avant et arrière et s'étendent sur toute la longueur du composant APL.



Tirer un câble d'arrêt d'urgence stoppe le fonctionnement de l'APL et enclenche les lumières internes. Vous pouvez alors trouver votre chemin vers une trappe de sortie sur le toit de chaque côté de l'APL. Tirer un câble d'arrêt d'urgence arrête également le fonctionnement de l'imageuse Magnus VLF.

Une fois que vous avez tiré sur un câble d'arrêt d'urgence, le fonctionnement de l'APL ne reprend qu'une fois celui-ci réinitialisé.

Pour réinitialiser un dispositif d'arrêt d'urgence par câble :

1. Cherchez l'interrupteur de réinitialisation du dispositif d'arrêt d'urgence par câble derrière le panneau de l'APL, le plus loin de l'imageuse Magnus VLF.

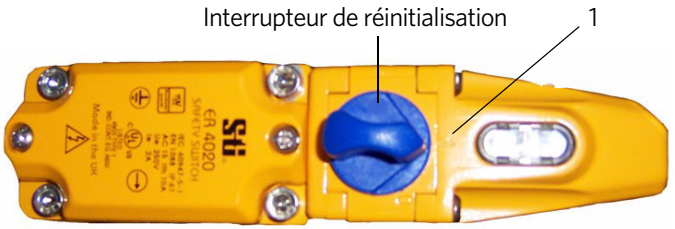


Figure 7 : Interrupteur de réinitialisation du câble d'arrêt d'urgence

2. Positionnez l'interrupteur de réinitialisation bleu sur **1**.

Trappes de sortie

L'APL possède deux trappes de sortie situées sur le toit à chaque extrémité de l'APL (voir Schéma 6, page 16). Si vous êtes coincé dans l'APL, vous pouvez sortir de l'appareil en passant ar les trappes. Les trappes de sortie ne possèdent pas de verrous mécaniques afin de vous permettre de vous échapper rapidement simplement en les poussant. Avant de vous rendre vers une trappe de sortie, tirez le câble d'arrêt d'urgence pour arrêter le fonctionnement de l'APL et de l'imageuse Magnus VLF.

Les trappes de sortie font partie du système de coupe-circuit. L'APL ne peut pas fonctionner si les deux trappes de sortie ne sont pas complètement fermées. Une fois que vous êtes sorti de l'APL, le fonctionnement ne reprendra pas tant que vous n'aurez pas fermé la trappe de sortie.

Lumières internes

L'APL possède des lumières internes qui s'allument automatiquement lorsqu'un mécanisme d'arrêt d'urgence est enclenché.

A

Étiquettes

Présentation 20
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques 20
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique 32
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus 36
Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques 40
Emplacement des étiquettes 49

Présentation

Cette annexe fournit des informations sur les étiquettes apposées en différents endroits sur :

- L'imageuse (section suivante)
- La tête d'exposition thermique (voir page 32)
- Dispositif anti-résidus (voir page 36)
- Les options de l'imageuse, telles que le MCU et l'APL (voir page 40)
- L'option chariot d'impression de l'APL (voir page 47)

Ces étiquettes ont pour objectif de vous aider à utiliser le périphérique de sortie en toute sécurité. Elles comprennent des informations relatives à :

- L'identification de l'appareil
- La conformité aux différentes normes réglementaires
- La sécurité laser
- La sécurité mécanique, électrique et générale

Toutes les étiquettes décrites dans cette annexe se trouvent dans des zones où elles sont visibles par les opérateurs de l'imageuse de plaques. Les étiquettes destinées en premier lieu à la sécurité des représentants du service techniques ne sont pas inclues, excepté celles situées dans des endroits où elles sont également visibles par les opérateurs.

Description des étiquettes de l'imageuse de plaques

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique	page 21	page 49
	Appareil à laser de classe 1	page 22	page 49
	Déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)	page 23	page 49
	Déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)	page 23	page 49
Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès	Panneau laser verrouillé	page 24	page 49 page 50
	Panneau laser non verrouillé	page 24	page 51

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Sécurité mécanique, électrique et générale	Courant élevé en cas de contact direct	page 25	page 49
	Danger d'électrocution	page 25	page 49 page 50
	Remplacement de fusible	page 26	
	Sortie pour l'échangeur thermique ou le refroidisseur	page 26	sur la paroi
	Sortie du dispositif anti-résidus	page 27	sur la paroi
	Sortie pour l'APL/MCU	page 27	sur la paroi
	Deux cordons d'alimentation (avertissement pour le service technique)	page 28	page 49
	Verrouillage bobine	page 28	page 49
	Tenir les mains éloignées jusqu'à ce que le tambour cesse de tourner	page 29	page 50
	Dépassement de couplage de sécurité (danger pour les représentants du service technique)	page 29	page 49
	Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (avertissement destiné au service technique)	page 30	page 50
	Interrupteur de déclenchement de commutation (avertissement destiné au service technique)	page 31	page 50
	PSI/BAR maximum	page 31	page 49
	Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque	page 32	page 50

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire se trouvent sur le boitier d'entrée de l'alimentation en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence.

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Voir *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49. Lorsque vous appelez un représentant du service technique, ce dernier peut vous demander le numéro de série du périphérique de sortie qui figure sur cette étiquette.

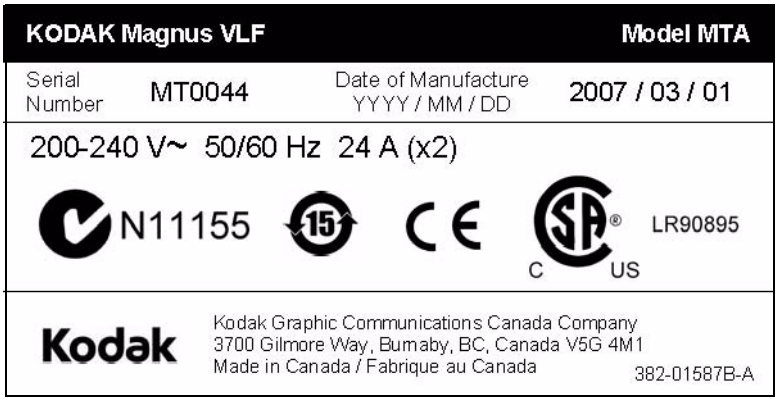


Figure 8 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Magnus VLF

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada ou Fabriqué en Chine

Étiquette d'appareil à laser de classe 1

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.



Figure 9 : Étiquette d'appareil à laser de classe 1

Étiquette de déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.

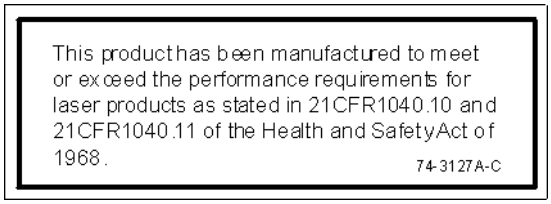


Figure 10 : Étiquette de déclaration de conformité au CDRH

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Ce produit a été fabriqué en vue d'atteindre, voire de dépasser, les niveaux de performances 21CFR1040.10 et 21CFR1040.11 requis pour les appareils à laser, tels qu'ils sont définis par la loi « Health and Safety Act » de 1968.

Étiquette de déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.

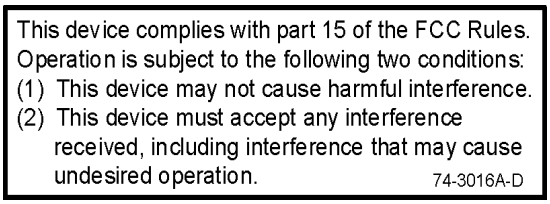


Figure 11 : Étiquette de déclaration de conformité FCC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Ce périphérique est conforme au paragraphe 15 des réglementations FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions ci-après :

(1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences néfastes.

(2) Ce périphérique doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'induire des anomalies de fonctionnement.

Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès

Étiquette de panneau laser verrouillé

Ces étiquettes se trouvent à côté des coupleurs du dispositif coupe-circuit à l'intérieur de l'espace protégé. Voir *Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts* sur page 50.

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de verrouillage du panneau d'accès. (Reportez-vous à la section *Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques* sur page 10). Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.



Figure 12 : Étiquette du panneau laser verrouillé

Étiquette de panneau laser non verrouillé

L'étiquette du panneau laser non verrouillé est apposée sur les capots ou panneaux d'accès de service fermés à l'aide d'un outil et qui assurent la sécurité laser. Voir *Emplacement des étiquettes des panneaux laser non verrouillés sur le Magnus VLF* sur page 51.

DANGER : les panneaux ou capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant du service technique. Ne déposez pas les capots ou panneaux portant cette étiquette. Toute tentative d'accès aux zones protégées par ces capots ou panneaux peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.



Figure 13 : Étiquette de danger du panneau laser non verrouillé

Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale

Étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.



Figure 14 : Étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Étiquette Danger d'électrocution

Cette étiquette se trouve à deux endroits :

- Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.
- Dans le bloc ventilateur, sur le capot d'accès de service du boîtier de raccordement. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur le dispositif anti-résidus et les ventilateurs* sur page 51.
- Dans l'unité de l'échangeur thermique, sur le capot d'accès de service du boîtier de raccordement. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur le dispositif anti-résidus et les ventilateurs* sur page 51.

Si l'imageuse est équipée de l'option MCU, elle apparaît également sur le composant MCU. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'unité MCU* sur page 53.



DANGER : les capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant agréé du service technique. Les capots portant cette étiquette ne doivent pas être déposés car les zones qu'ils protègent contiennent des composants haute tension susceptibles d'occasionner un accident grave ou fatal.

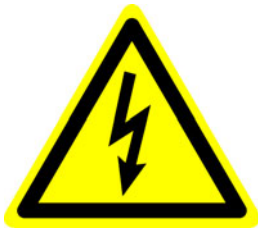


Figure 15 : Étiquette Danger d'électrocution

Étiquette de remplacement de fusible

Cette étiquette se trouve à côté des fusibles dans le bloc d'alimentation que les opérateurs peuvent remplacer sous la supervision du centre de service Kodak. Si l'imageuse est équipée de l'option MCU, elle apparaît également sur le composant MCU. Cette étiquette ne se trouve pas dans une zone à laquelle ont généralement accès les opérateurs.

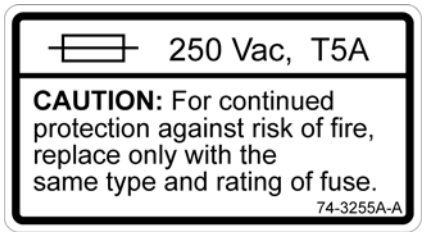


Figure 16 : Étiquette de remplacement de fusible

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Attention : pour une protection prolongée contre les risques d'incendie, remplacer uniquement avec un fusible de même type et de même intensité.

Étiquette sur la sortie de l'échangeur thermique/refroidisseur

Cette étiquette se trouve près de la sortie électrique destinée au refroidisseur ou à l'échangeur thermique.

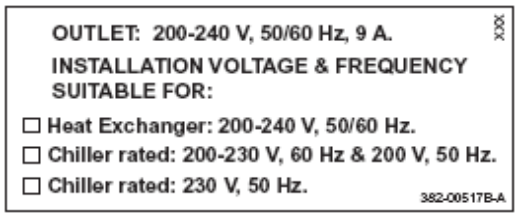


Figure 17 : Caractéristiques électriques de l'échangeur thermique/refroidisseur

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Sortie : 200-240 V~ 50/60 Hz 24 A (x2)

Tension et fréquence d'installation compatible pour :

Échangeur thermique : 200-240 V, 50-60 Hz.

Refroidisseur nominal : 200-230 V, 60 Hz et 200 V, 50 Hz.

Refroidisseur nominal : 230 V, 50 Hz.

Étiquette sur la sortie du dispositif anti-résidus

Une de ces étiquettes se trouve près de la sortie CA dédiée au dispositif anti-résidus de votre système d'imageuse de plaques.



Figure 18 : Étiquette permettant d'identifier la sortie du composant MDRC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Sortie MDRC :

200-240 V, 50/60 Hz, 12 A

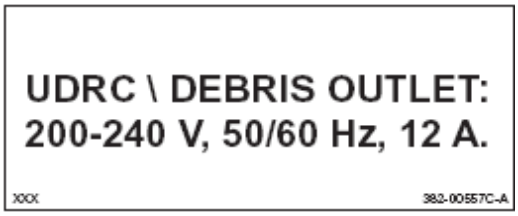


Figure 19 : Étiquette permettant d'identifier la sortie du dispositif anti-résidus

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Sortie UDRC \ anti-résidus :

200-240 V, 50/60 Hz, 12 A

Étiquette sur la sortie de l'option APL ou MCU

Cette étiquette se trouve près de la sortie CA de l'option APL ou MCU.

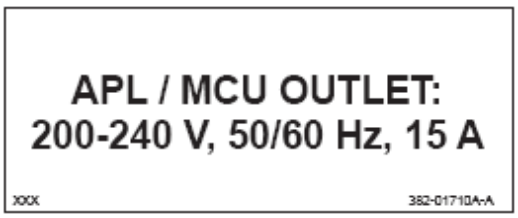


Figure 20 : Étiquette permettant d'identifier la sortie de l'option APL ou MCU

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Sortie APL / MCU :

200-240 V, 50/60 Hz, 15 A

Étiquette Deux cordons d'alimentation électrique

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'entrée de l'alimentation, en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.



Figure 21 : Étiquette deux cordons d'alimentation électrique

Étiquette Verrouillage bobine

Cette étiquette est apposée à côté de chacun des loquets des panneaux possédant un verrouillage bobine. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49.

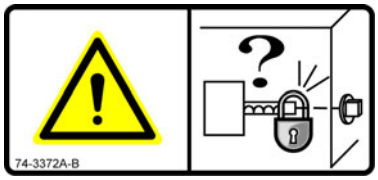


Figure 22 : Étiquette Verrouillage bobine

Étiquette Tenir les mains éloignées

Cette étiquette se trouve à chaque extrêmité de la barre d'inclinaison située derrière les panneaux arrières à côté du tambour. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts* sur page 50.



Figure 23 : Étiquette Tenir les mains éloignées

Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)

Cette étiquette figure sur le panneau de l'interrupteur coupe-circuit, à côté de l'interrupteur de service principal. Voir *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49. Si l'imageuse est équipée de l'option MCU, elle apparaît également sur le composant MCU. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'unité MCU* sur page 53.

DANGER : l'interrupteur de service principal de dépassement de couplage de sécurité est réservé au représentant agréé du service technique. Toute utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

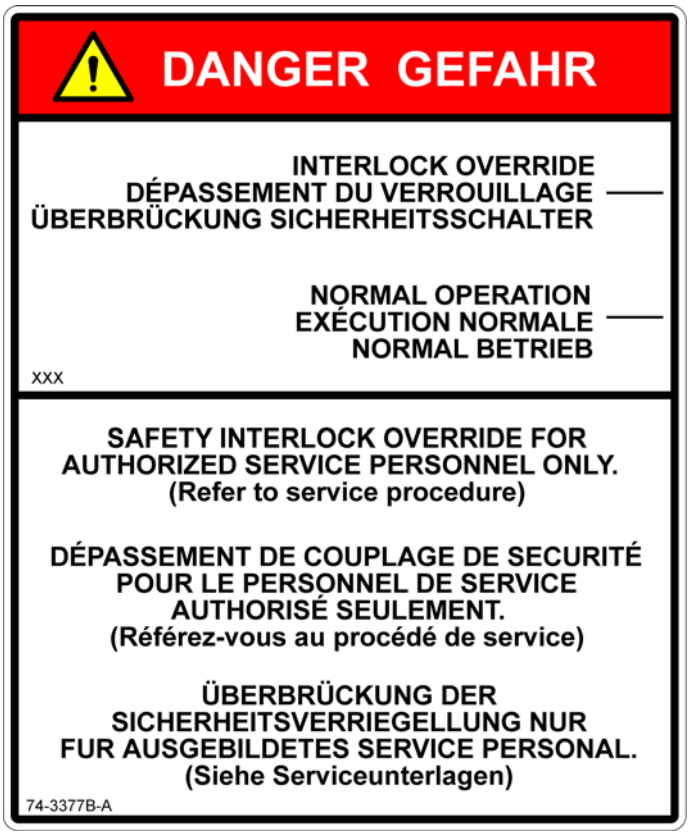


Figure 24 : Étiquette de dépassement de couplage de sécurité

Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)

Cette étiquette se trouve derrière le panneau avant, aux deux extrémités -de la pince de bord tête. Voir *Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts* sur page 50. Si l'imageuse est équipée de l'option MCU, elle apparaît également sur le composant MCU. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'unité MCU* sur page 53.



Figure 25 : Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit

Étiquette Interrupteur de déclenchement de commutation (pour le personnel de service)

L'interrupteur de déclenchement de commutation ne doit être utilisé que par le personnel de service mais il se trouve à un endroit où il est visible par les opérateurs. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts* sur page 50. Il se trouve près de chacun des deux interrupteurs de déclenchement de commutation montés au dos du capot arrière ou sur le perforateur.

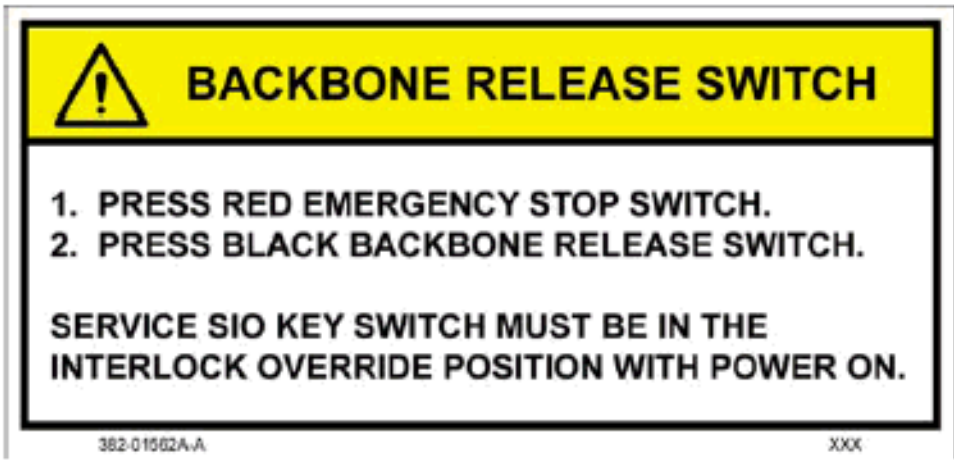


Figure 26 : Étiquette d'interrupteur de déclenchement de commutation

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Interrupteur de déclenchement de commutation

1. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence rouge.

2. Appuyez sur l'interrupteur de déclenchement de commutation noir.

L'interrupteur de service SIO principal doit être en position de verrouillage et l'appareil doit être alimenté.

Étiquette PSI/BAR maximum

Cette étiquette est située à proximité du connecteur d'entrée de l'air comprimé. Voir *Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF* sur page 49. Si l'imageuse possède l'option APL, cette étiquette se trouve également sur l'APL. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53. Si l'APL possède l'option chariot d'impression, l'étiquette se trouve également sur le chariot d'impression. Reportez-vous à la section *Étiquettes du chariot d'impression* sur page 54.

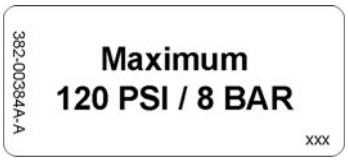


Figure 27 : Étiquette PSI/BAR maximum

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

PSI/BAR maximum

Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque

Cette étiquette se trouve sur les pinces magnétiques. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts* sur page 50.

ATTENTION : les opérateurs à qui l'on a implanté un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne doivent pas approcher à moins de 7 cm des pinces magnétiques. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin et/ou consultez le fabricant de l'implant.



Figure 28 : Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque

Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique tête thermique 2	page 33	page 52
	Plaque signalétique tête thermique 3	page 33	
Sécurité laser	Diaphragme de la tête d'exposition	page 34	
	Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/ rayonnement de sortie	page 35	

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire relatives aux têtes d'exposition thermiques sont apposées dans le panneau arrière du boîtier de la tête d'exposition. L'étiquette de plaque signalétique à cet endroit peut être une des étiquettes suivantes, selon le modèle d'appareil. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 52.

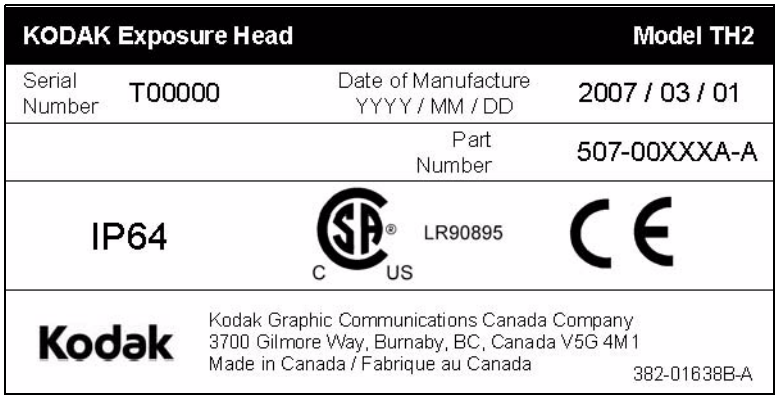


Figure 29 : Étiquette de plaque signalétique pour la tête d'imagerie thermique modèle TH2

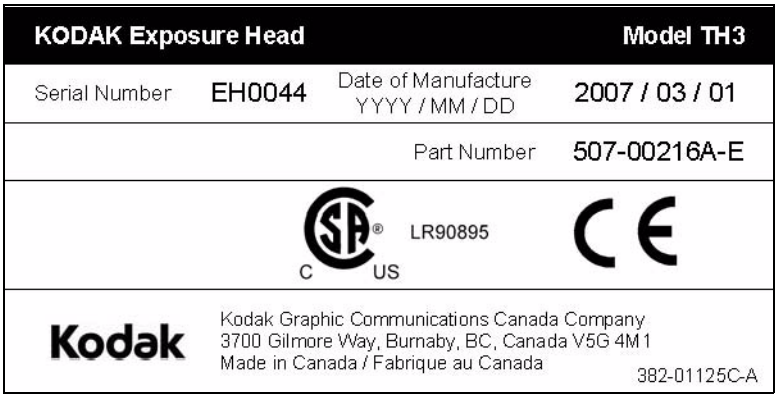


Figure 30 : Étiquette de plaque signalétique pour la tête d'imagerie thermique modèle TH3

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Résolution

Part Number (Référence catalogue)

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie

Cette étiquette est apposée en haut du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique et orientée vers l'obturateur et le diaphragme situés à l'avant du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 52.



Figure 31 : Étiquette du diaphragme de la tête d'exposition

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Diaphragme du laser

Éviter l'exposition :

des rayonnements laser visibles et invisibles sont émis à partir de ce diaphragme.

Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie

L'étiquette de sécurité du rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/ rayonnement de sortie est apposée au dos du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 52. Une étiquette de plaque signalétique se trouve à cet endroit. Il s'agit d'une des étiquettes suivantes, selon le modèle.



Figure 32 : Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie : Tête thermique 1.7 ou tête thermique 2



Figure 33 : Rayonnement laser/produit laser de classe 4/Rayonnement de sortie : tête thermique 3

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Danger !

Rayonnements laser visibles et invisibles.

Évitez l'exposition de la peau et des yeux aux rayonnements directs et à leur dispersion.

Appareil à laser de classe 4

Description des étiquettes du dispositif anti-résidus

Toutes les imageuses Magnus VLF nécessitent un dispositif anti-résidus.
Le dispositif anti-résidus peut être fourni par une option MDRC ou une option Unité anti-résidus.

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique	page 36	page 51
	Option de ventilation externe	page 37	
	Configuration BP (option ventilation externe)	page 38	
émissions atmosphériques	Émissions de particules dans l'atmosphère	page 38	
	Émission de particules gazeuses et de particules atmosphériques	page 39	

Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette se trouve à l'avant du réservoir du dispositif anti-résidus.
Reportez-vous à la section *Étiquettes sur le dispositif anti-résidus et les ventilateurs* sur page 51.

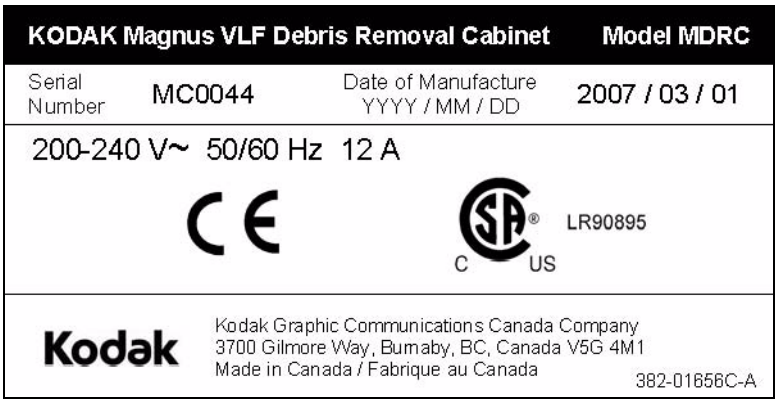


Figure 34 : Étiquette de plaque signalétique pour le dispositif anti-résidus modèle MDRC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué en Chine

Étiquette Option de ventilation externe

L'étiquette Option de ventilation externe se trouve sur le panneau arrière de l'unité de ventilation externe. Si votre dispositif anti-résidus possède cette étiquette, vous y trouverez également l'étiquette Émissions gazeuses et de particules atmosphériques (voir page 40) ainsi que l'étiquette Configuration BP (voir page 38).

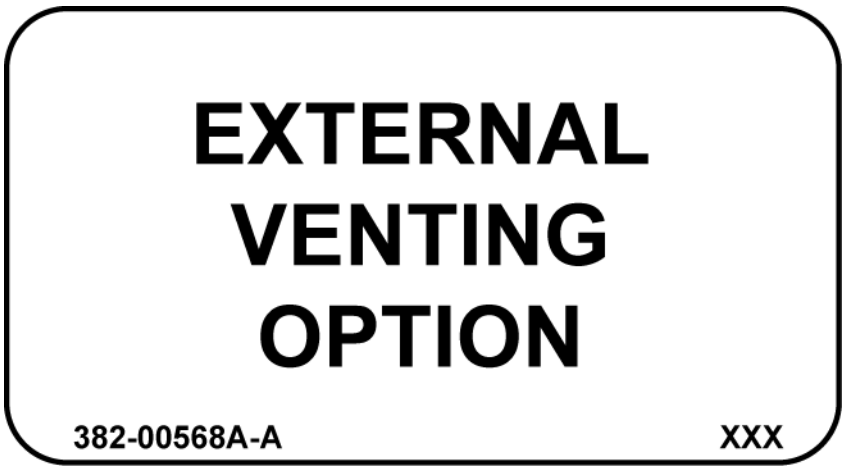


Figure 35 : Étiquette Option de ventilation externe

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Option de ventilation externe

Étiquettes de configuration

L'étiquette de configuration se trouve à l'avant du réservoir du dispositif anti-résidus. Reportez-vous à la section *Étiquettes sur le dispositif anti-résidus et les ventilateurs* sur page 51.

Étiquette de configuration BP

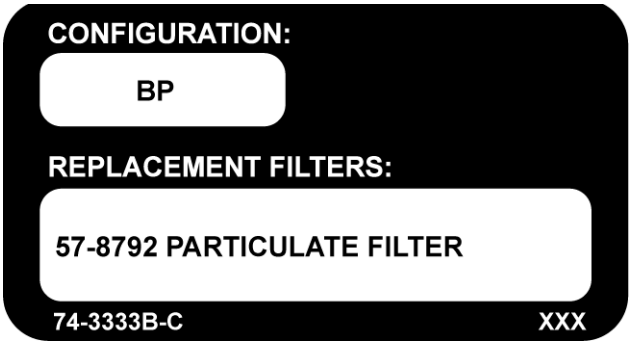


Figure 36 : Étiquette de configuration BP

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Configuration : BP

Filtres de remplacement : Filtre à particules 57-8792

Étiquette sur les émissions atmosphériques

Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

L'étiquette Émissions de particules dans l'atmosphère (si applicable) vous alerte sur les possibles émissions atmosphérique lors de l'imagerie de certains types de supports d'impression.

Important : n'utilisez pas de supports d'impression n'ayant pas été approuvés par Kodak.

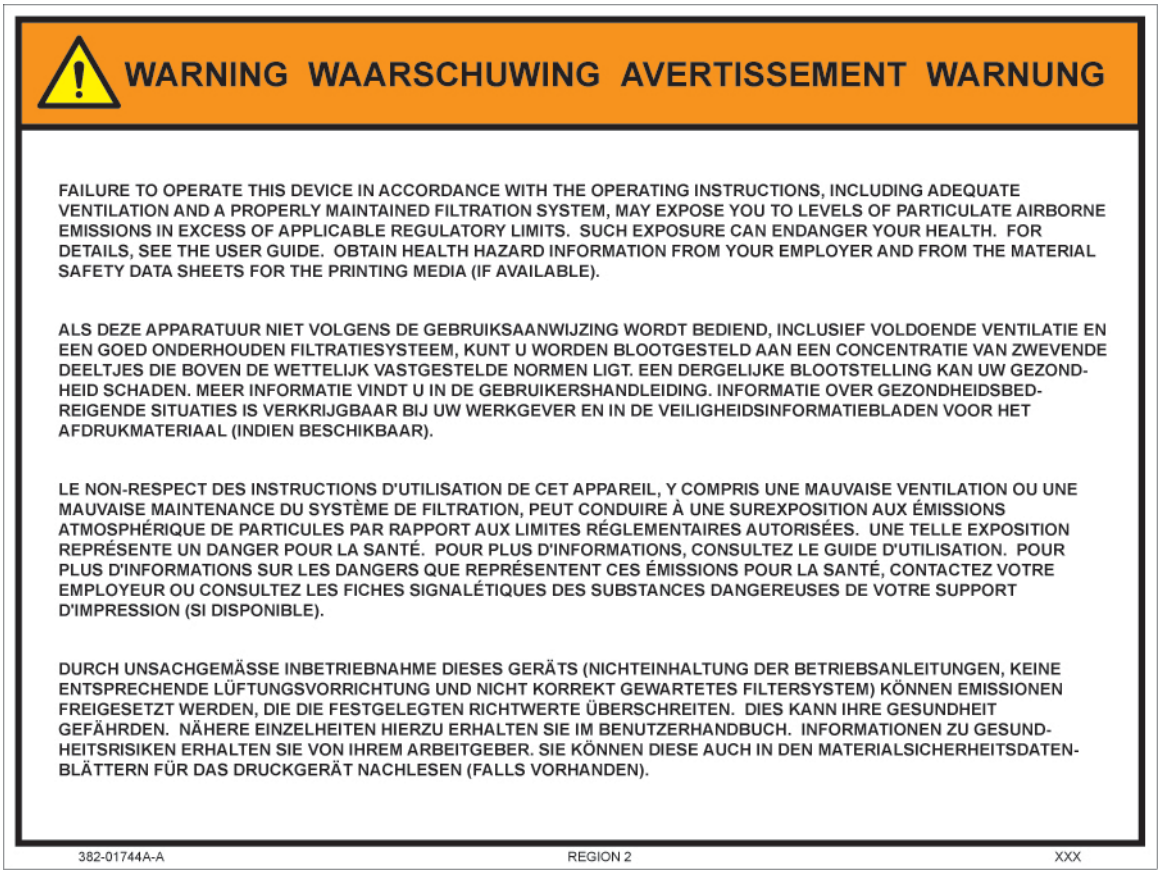


Figure 37 : Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère

L'étiquette Émissions gazeuses et de particules atmosphériques (si applicable) vous alerte sur les possibles émissions atmosphérique lors de l'imagerie de certains types de supports d'impression.

Important : n'utilisez pas de supports d'impression n'ayant pas été approuvés par Kodak.

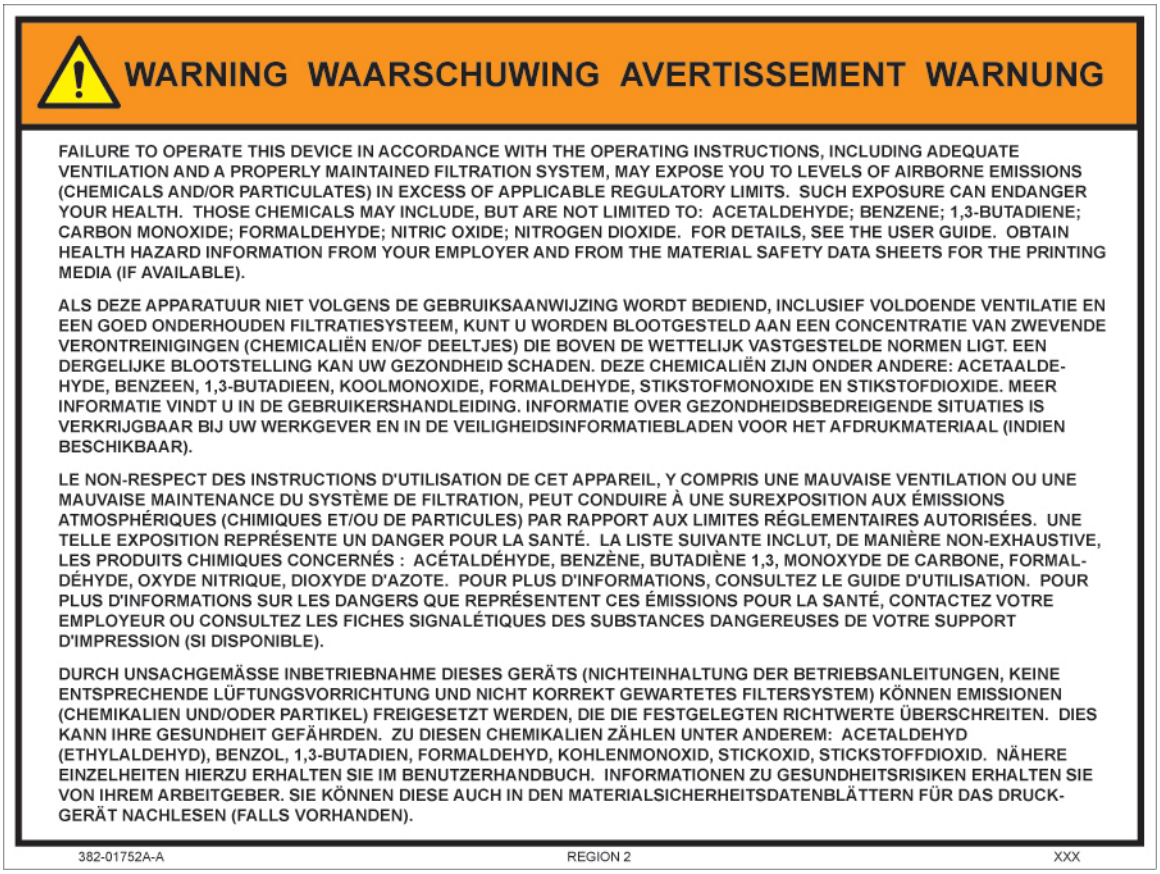


Figure 38 : Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère

Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques

Étiquettes sur l'option MCU des imageuses Magnus VLF

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Sécurité mécanique, électrique et générale	Danger d'électrocution	page 41	page 53
	Avertissements lors des déchargements de cassettes	page 41	
	Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (avertissement destiné aux représentants du service technique)	page 42	
	Dépassement de couplage de sécurité (danger pour les représentants du service technique)	page 42	

Étiquette Danger d'électrocution

Cette étiquette se trouve à deux endroits de l'option MCU :

- Sur le panneau arrière à côté de la fixation
- Sur le capot du bloc d'alimentation
- Sur le capot du bloc de terminal TB2

DANGER : les capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant agréé du service technique. Les capots portant cette étiquette ne doivent pas être déposés car les zones qu'ils protègent contiennent des composants haute tension susceptibles d'occasionner un accident grave ou fatal.

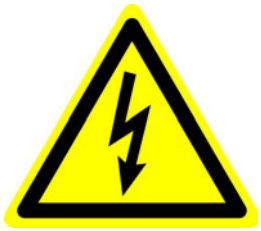


Figure 39 : Étiquette Danger d'électrocution

Avertissements lors du déchargement des cassettes MCU

Lorsque vous sortez le chariot du MCU du MCU pour le chargement, ne cherchez pas à aller sous la cassette. Si vous le faisiez, la cassette pourrait se détacher et vous tomber dessus. Vous trouverez des étiquettes en haut de chaque rail pour vous rappeler de ne pas aller sous la cassette lorsque vous chargez le MCU.

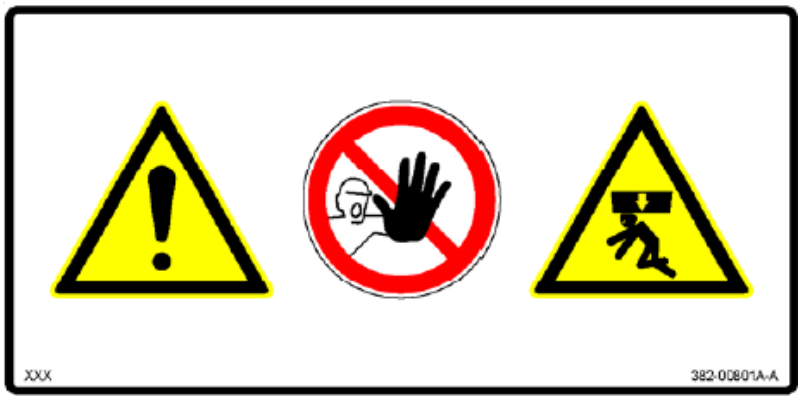


Figure 40 : Avertissements lors des déchargements de cassettes MCU

Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)

Cette étiquette figure sur le panneau arrière de l'interrupteur SIO principal, à côté du panneau de contrôle de service.



Figure 41 : Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit

Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)

Cette étiquette figure sur le panneau arrière de l'interrupteur SIO principal, à côté du panneau de contrôle de service.

DANGER : l'interrupteur de service principal de dépassement de couplage de sécurité est réservé au représentant agréé du service technique. Toute utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

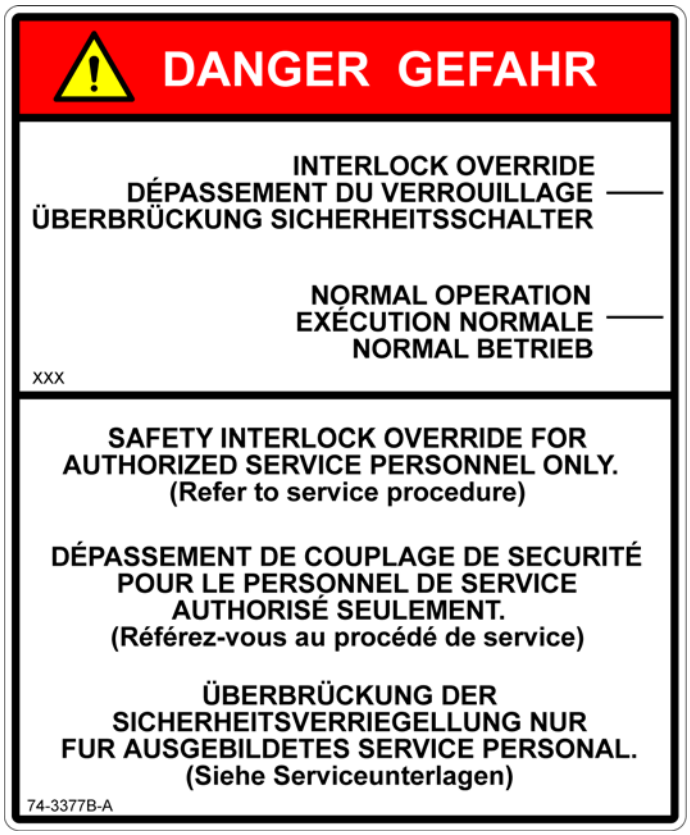


Figure 42 : Étiquette de dépassement de couplage de sécurité

Étiquettes sur l'option APL des imageuses Magnus VLF

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Signalétiques	Plaque signalétique	page 44	page 53
Sécurité mécanique, électrique et générale	Danger d'électrocution	page 45	
	Dépassement de couplage de sécurité	page 46	
	Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (avertissement destiné aux représentants du service technique)	page 46	
	Avertissement : à monter uniquement sur un sol ininflammable	page 45	
	PSI/BAR	page 46	

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette se trouve sur le panneau fixe au-dessus du bloc d'alimentation. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53. Lorsque vous appelez un représentant du service technique, ce dernier peut vous demander le numéro de série du périphérique de sortie qui figure sur cette étiquette.

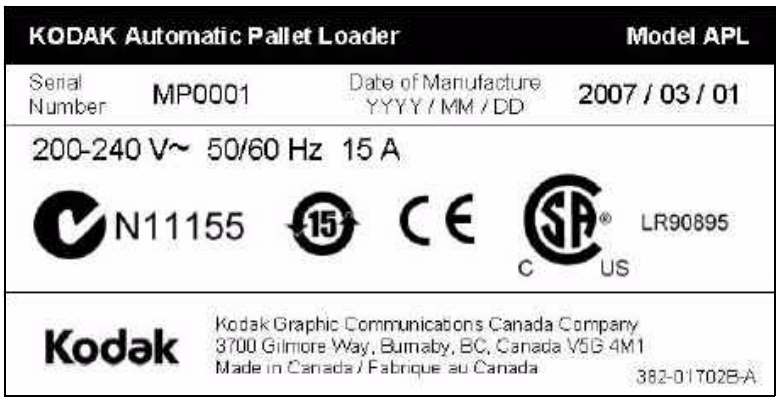


Figure 43 : Étiquette de plaque signalétique pour l'option APL

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

À monter uniquement sur un sol ininflammable

Cette étiquette se trouve sur le panneau fixe au-dessus du bloc d'alimentation. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53.

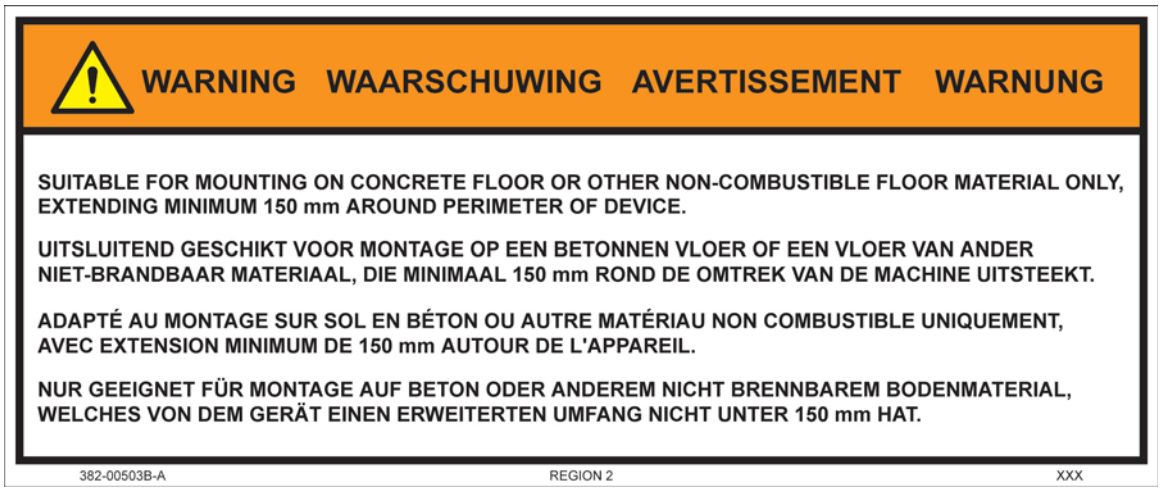


Figure 44 : Étiquette À monter sur un sol en béton ou en matériau ininflammable

Étiquette Danger d'électrocution (pour le personnel de service)

Cette étiquette se trouve sur le panneau d'accès du bloc d'alimentation. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53.

DANGER : les capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant agréé du service technique. Les capots portant cette étiquette ne doivent pas être déposés car les zones qu'ils protègent contiennent des composants haute tension susceptibles d'occasionner un accident grave ou fatal.



Figure 45 : Étiquette Danger d'électrocution

Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)

Cette étiquette se trouve sur le cadre derrière chaque panneau d'accès de baie fermés par des verrous bobines. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53.



Figure 46 : Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit

Étiquette PSI/BAR maximum

Cette étiquette se trouve sur le panneau du bloc d'alimentation à l'arrière, près du connecteur d'entrée de l'air comprimé. Reportez-vous à la section *Étiquettes de l'APL* sur page 53.

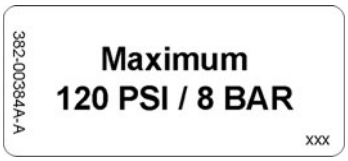


Figure 47 : Étiquette PSI/BAR maximum

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

PSI/BAR maximum

Étiquettes de l'option chariot d'impression pour les imageuses Magnus VLF dotées de l'option APL

Type d'étiquette	Nom de l'étiquette	Illustration	Emplacement
Signalétiques	Plaque signalétique	page 47	page 54
Sécurité mécanique, électrique et générale	Danger de pincement	page 48	
	PSI/BAR maximum	page 48	

Plaque signalétique

L'étiquette de plaque signalétique se trouve à l'avant du chariot d'impression.

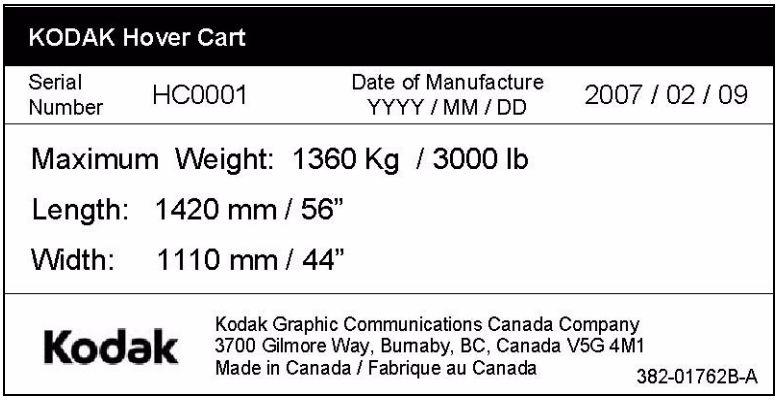


Figure 48 : Étiquette de plaque signalétique pour l'option APL

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Poids maximum :

Longueur

Largeur

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

Étiquette danger de pincement

Cette étiquette se trouve sur les rails pour montrer l'endroit où vos doigts pourraient se coincer entre le rail et le sol.



Figure 49 : Étiquette danger de pincement du chariot d'impression

Étiquette PSI/BAR maximum

Cette étiquette est située à proximité du connecteur d'entrée de l'air comprimé.

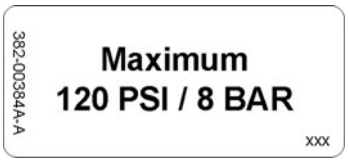


Figure 50 : Étiquette PSI/BAR maximum

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

PSI/BAR maximum

Emplacement des étiquettes

Emplacement des étiquettes sur le Magnus VLF



Figure 51 : Étiquettes sur les panneaux extérieurs à l'arrière du Magnus VLF

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette de plaque signalétique* sur page 21
- *Étiquette d'appareil à laser de classe 1* sur page 22
- *Étiquette de déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)* sur page 23
- *Étiquette de déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)* sur page 23
- *Étiquette de courant élevé en cas de contact direct* sur page 25
- *Étiquette Danger d'électrocution* sur page 25
- *Étiquette Deux cordons d'alimentation électrique* sur page 28
- *Étiquette Verrouillage bobine* sur page 28
- *Étiquette de panneau laser verrouillé* sur page 24
- *Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)* sur page 29
- *Étiquette PSI/BAR maximum* sur page 46

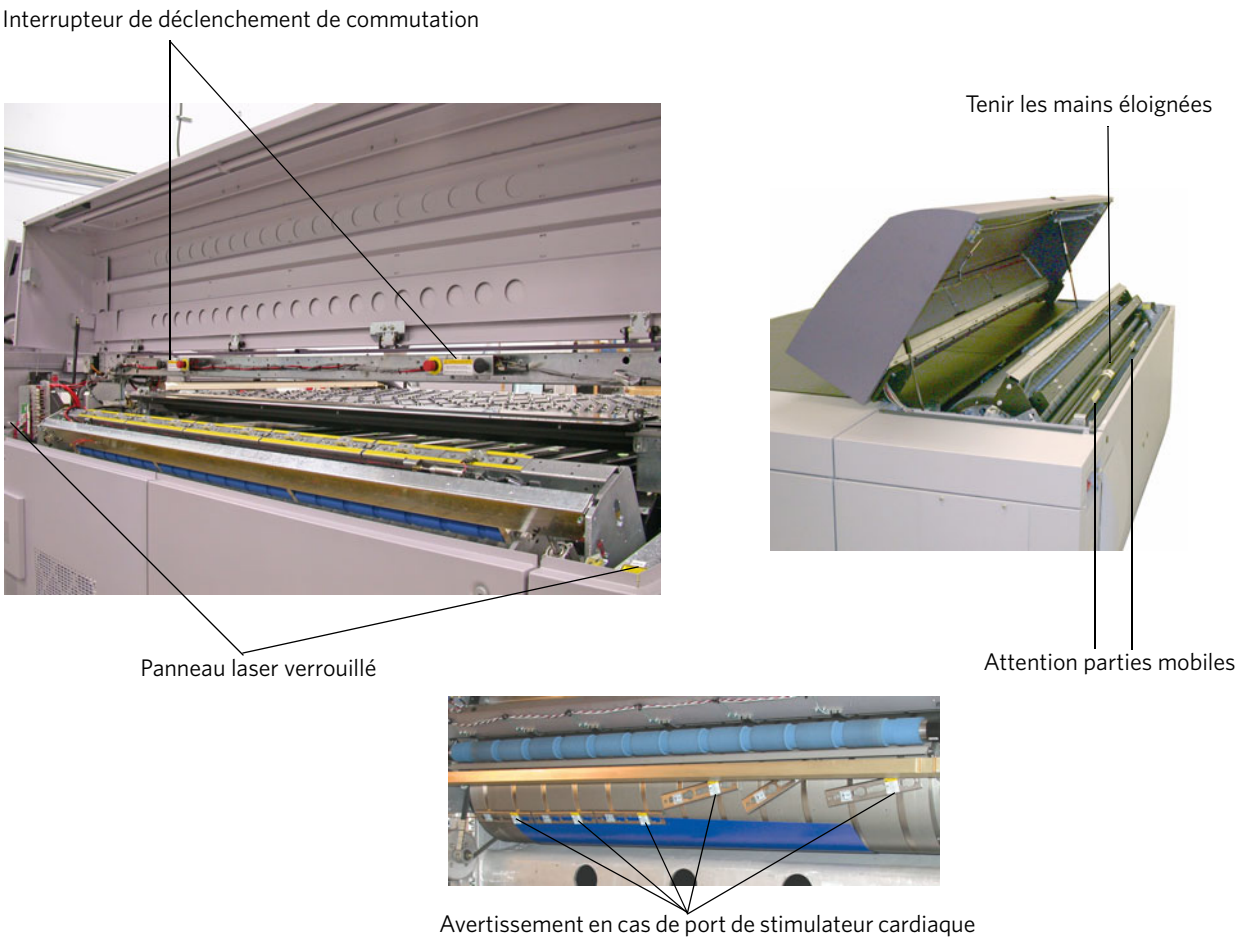


Figure 52 : Étiquettes sur les composants intérieurs visibles lorsque le capot et les panneaux arrières du Magnus VLF sont ouverts

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette de panneau laser verrouillé* sur page 24
- *Étiquette Tenir les mains éloignées* sur page 29
- *Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)* sur page 30
- *Étiquette Interrupteur de déclenchement de commutation (pour le personnel de service)* sur page 31
- *Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque* sur page 32

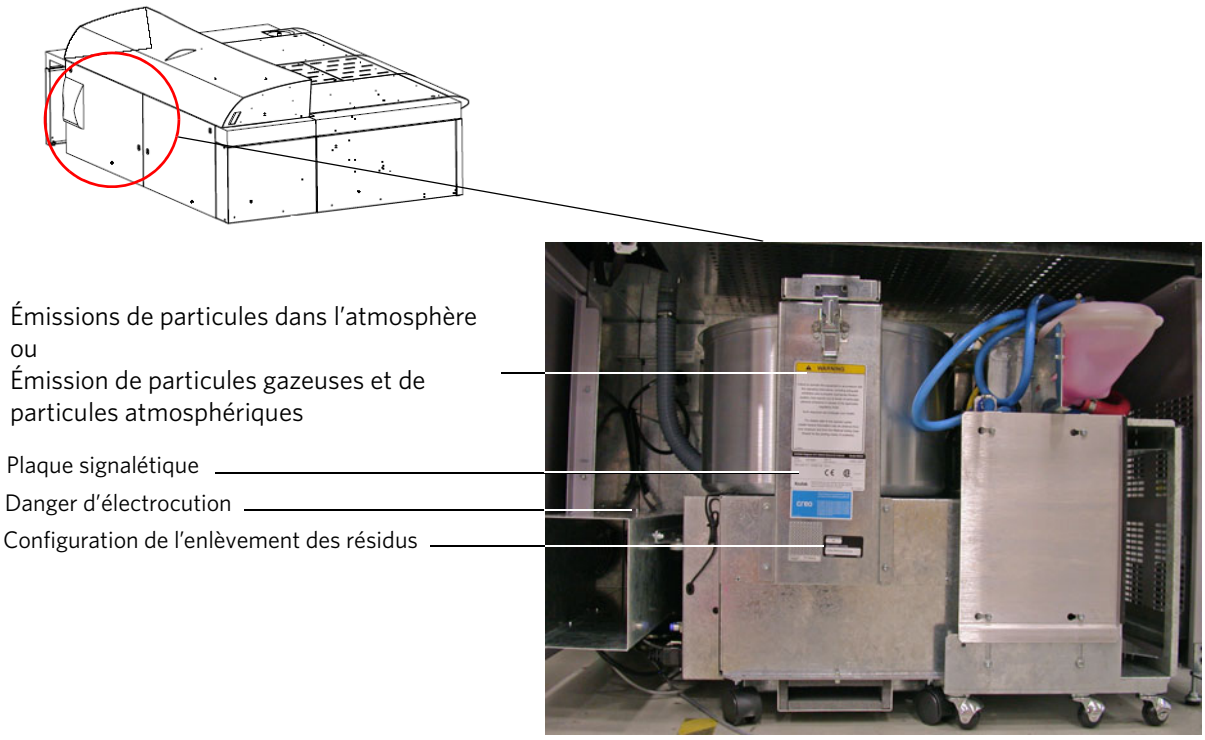


Figure 53 : Étiquettes sur le dispositif anti-résidus et les ventilateurs

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette de plaque signalétique* sur page 36
- *Étiquette de configuration BP* sur page 38 ou *Étiquette sur les émissions atmosphériques* sur page 38
- *Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère* sur page 38 ou *Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère* sur page 39
- *Étiquette Danger d'électrocution* sur page 25

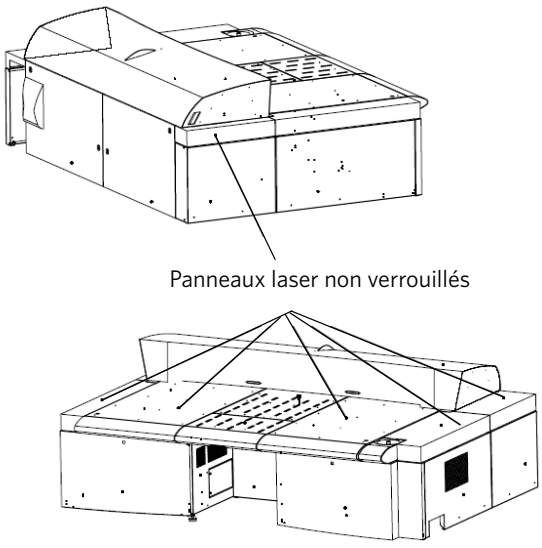


Figure 54 : Emplacement des étiquettes des panneaux laser non verrouillés sur le Magnus VLF

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à *Étiquette de panneau laser non verrouillé* sur page 24.

Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

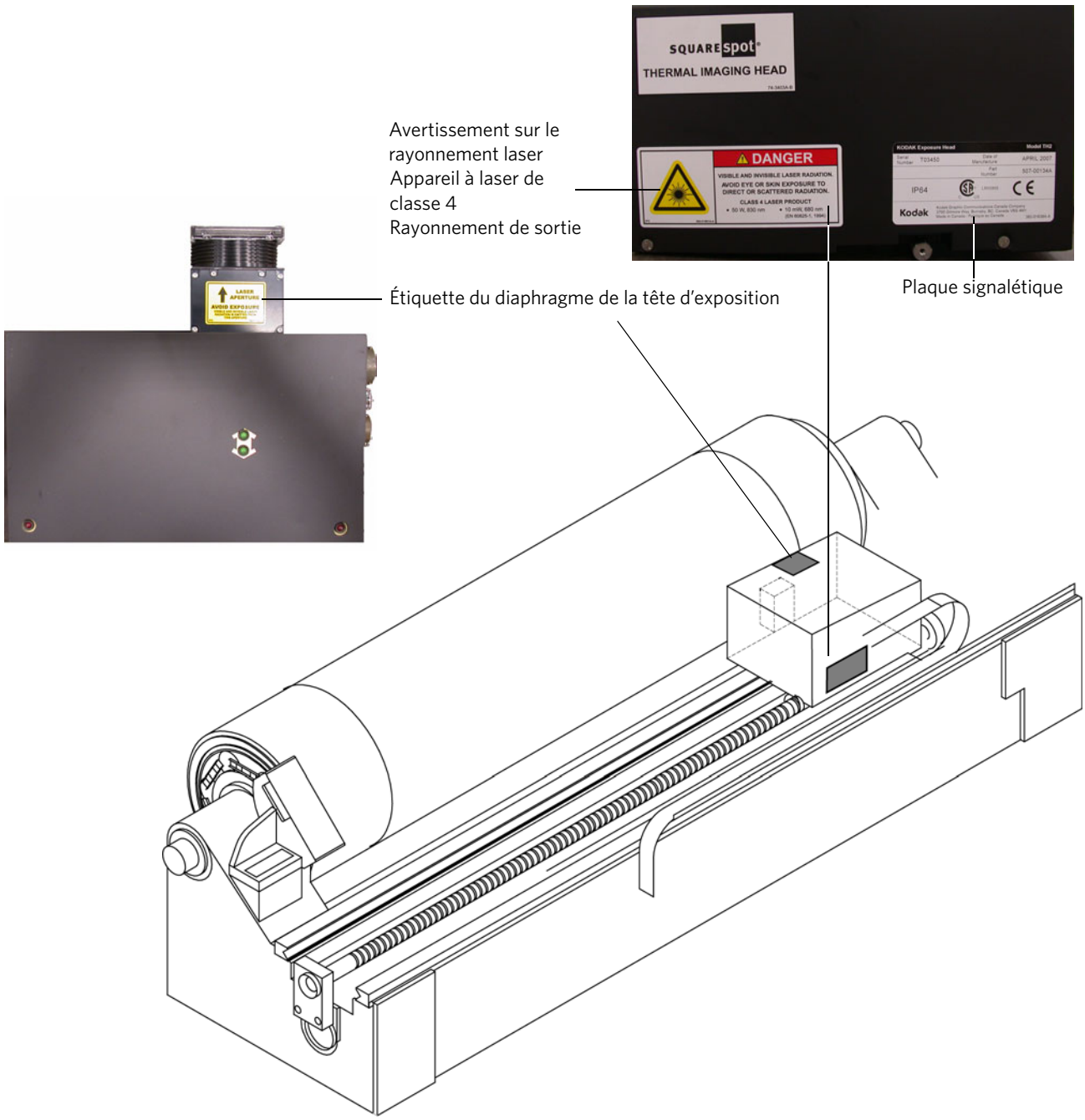


Figure 55 : Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie* sur page 34
- *Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie* sur page 35
- *Étiquette de plaque signalétique* sur page 33

Description des étiquettes de l'unité MCU



Figure 56 : Étiquettes de l'unité MCU

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette Danger d'électrocution* sur page 41
- *Avertissements lors du déchargement des cassettes MCU* sur page 41

Description des étiquettes de l'APL

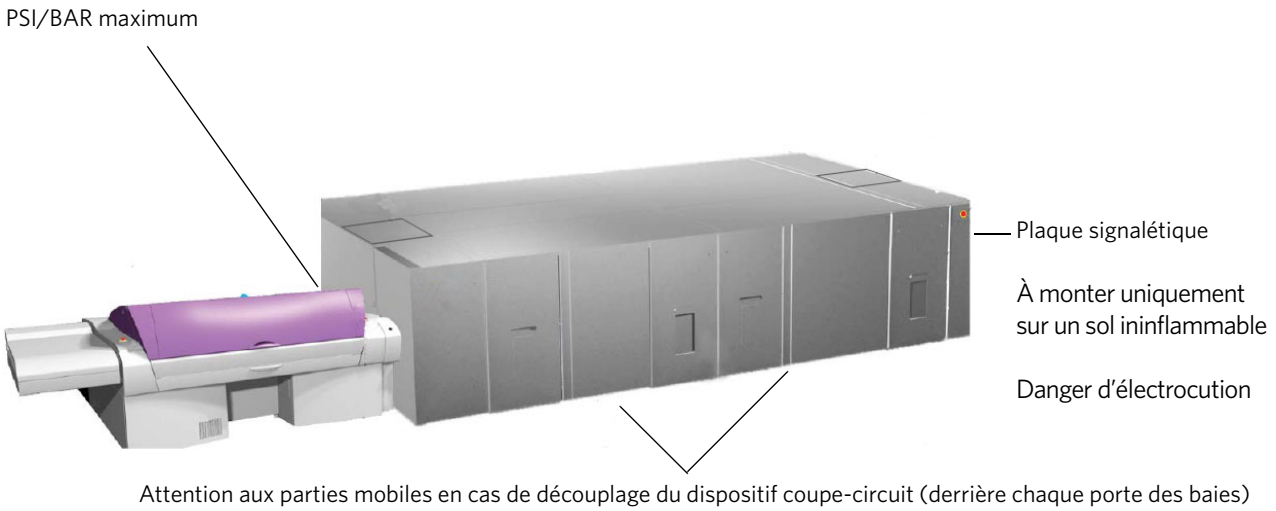


Figure 57 : Étiquettes de l'APL

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Étiquette de plaque signalétique* sur page 44
- *À monter uniquement sur un sol ininflammable* sur page 45
- *Étiquette Danger d'électrocution (pour le personnel de service)* sur page 45
- *Étiquette PSI/BAR maximum* sur page 46

Description des étiquettes de l'option chariot d'impression

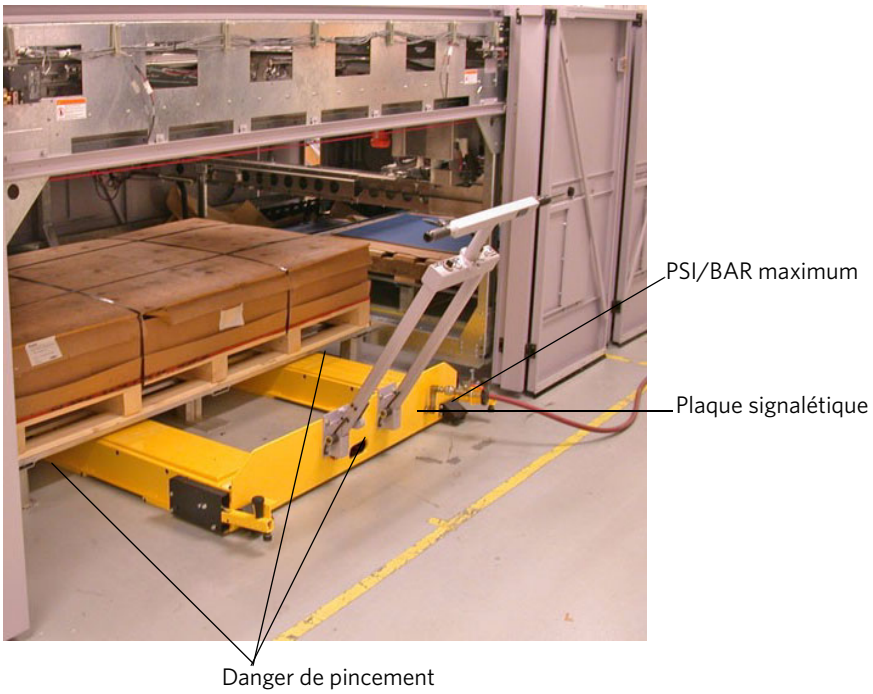


Figure 58 : Étiquettes du chariot d'impression

Pour une illustration de ces étiquettes et pour plus d'information, reportez-vous à :

- *Plaque signalétique* sur page 47
- *Étiquette danger de pincement* sur page 48
- *Étiquette PSI/BAR maximum* sur page 48

B

Certification obligatoire

Désignation du modèle d'approbation réglementaire 56
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques..... 56
Conformité aux normes de sécurité laser 58
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique 59
Conformité aux normes des émissions sonores 59

Désignation du modèle d'approbation réglementaire

MTA est la désignation du modèle d'approbation réglementaire pour le périphérique de sortie Magnus VLF. Le nom de désignation du modèle d'approbation réglementaire apparaît sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 21) et sur tous les documents d'approbation réglementaire.

Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques

Le périphérique de sortie Magnus VLF a été conçu, testé et estimé conforme aux normes suivantes en matière de sécurité électrique et mécanique :

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment —Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60204-1 *Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines*

La marque de CSA International « C CSA US » apposée sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 21) témoigne de sa conformité aux normes suivantes :

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment —Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*

La marque CE sur l'étiquette de plaque signalétique certifie la conformité avec les directives suivantes :

- Directive 73/23/CEE relative à la basse tension
- Directive 98/37/CE relative aux machines
- Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique

Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options

Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Imaging Device**
Product Name:	**MAGNUS VLF, MAGNUS VLF QUANTUM**
Regulatory Model:	**MTA**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60204-1 / 1997 +A1 Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines
EN 60825-1 / 1994 +A1 +A2 Safety of Laser Products (Class 1 Laser Product)
EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55011 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 11)
EN 61000-6-2 / 2001 EMC, Generic Immunity Standard, Industrial Environment

following the provisions of the applicable directives:

Directive of Machinery 98/37/EC and amendments
Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The regulatory model designation includes the following options: ContinuousLoad, Autoloader, Punch, TH2 and TH3.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 24 A (x2), cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

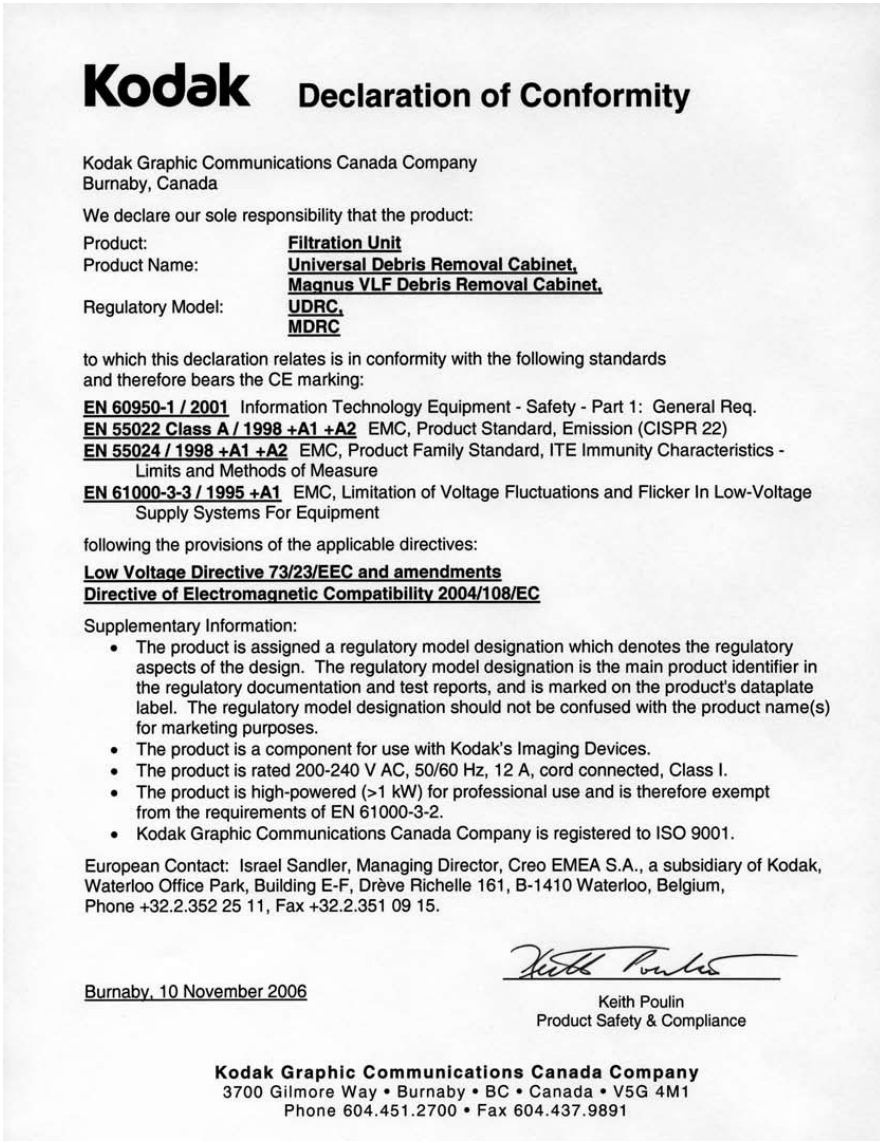
Burnaby, 12 April 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 59 : Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques

Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration



Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Filtration Unit**
Product Name:	**Universal Debris Removal Cabinet,** **Magnus VLF Debris Removal Cabinet,**
Regulatory Model:	**UDRC,** **MDRC**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55022 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 22)
EN 55024 / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Family Standard, ITE Immunity Characteristics - Limits and Methods of Measure
EN 61000-3-3 / 1995 +A1 EMC, Limitation of Voltage Fluctuations and Flicker In Low-Voltage Supply Systems For Equipment

following the provisions of the applicable directives:

Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The product is a component for use with Kodak's Imaging Devices.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 12 A, cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

Burnaby, 10 November 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 60 : Déclaration de conformité CE pour l'unité de retrait des débris

Conformité aux normes de sécurité laser

Le périphérique de sortie Magnus VLF a été conçu, testé et estimé conforme aux normes suivantes en matière de sécurité laser :

- Réglementation fédérale américaine 21 CFR 1040.10 conformément aux réglementations du CDRH (Center for Devices and Radiological Health) de la FDA (Food and Drug Administration).
- EN 60825-1, *Safety of Laser Products*

L'étiquette Appareil à laser de classe 1 apposée sur le périphérique de sortie témoigne de sa conformité aux normes susmentionnées. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 22.



AVERTISSEMENT : l'emploi de commandes, réglages ou procédures autres que ceux et celles décrit(e)s dans le système d'aide ou le guide de référence visuelle peut entraîner une exposition à un rayonnement dangereux.

Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique

Perturbations électromagnétiques (EMI)

Le périphérique de sortie Magnus VLF a été testé et reconnu conforme aux limitations imposées aux périphériques numériques de classe A, conformément au paragraphe 15 des réglementations FCC. Celles-ci sont censées offrir une protection raisonnable contre les interférences néfastes produites par le périphérique de sortie dès lors qu'il serait utilisé en environnement commercial.

Cet équipement génère, utilise et émet des fréquences radioélectriques qui, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions de ce guide, risquent de provoquer des interférences néfastes pour les communications radio. L'utilisation du périphérique de sortie en zone résidentielle peut occasionner des interférences néfastes. Vous devez remédier à ces interférences à vos propres frais.

L'étiquette de déclaration de conformité FCC apposée sur le périphérique de sortie témoigne de sa conformité à ces limitations. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 23.

Compatibilité électromagnétique (EMC)

Le périphérique de sortie Magnus VLF a été conçu, testé et estimé conforme à la directive 2004/108/CE en matière de compatibilité électromagnétique. Il est conforme aux normes CEM suivantes :

- EN 55022, Classe A
- EN 55024
- EN 61000-3-3

Conformité aux normes des émissions sonores

Le périphérique de sortie Magnus VLF a été conçu, testé et estimé conforme à la limite maximale de bruit autorisée pour un environnement bureautique, à savoir 80 dB(A). Les émissions sonores produites par le périphérique de sortie Magnus VLF ne dépassent pas 79 dB(A) lors d'un test conformément à la norme EN ISO 7779:2001, *Acoustics — Measurement of airborne noise emitted by information technology and telecommunications equipment*.

Index

A

accès de service uniquement, 3, 6, 29, 30, 31, 42, 45, 46
air comprimé, risques liés, 8, 9, 31
arrêt d'urgence
 bouton, 13
 interrupteur, 12
avertissement en cas de stimulateur cardiaque, 7, 32

B

bloc d'alimentation, 29, 41
bloc ventilateur, 25

C

Caractéristiques d'environnement, 59
caractéristiques électriques, 21, 44
Center for Devices and Radiological Health, 58
certification obligatoire
 émissions sonores, 59
 étiquettes, 21
 IEM/CEM, 59
 sécurité électrique, 56
 sécurité laser, 58
 sécurité mécanique, 56
Conformité IEM/CEM, 59
conformité. *Voir* Certification obligatoire
CSA 60950-1, 56
C-Tick, 21, 44

D

date de fabrication, 21, 33, 44
Déclaration de conformité CE, 57, 58
déclaration de conformité FCC, étiquette, 23, 59
Déclaration de conformité. *Voir* Déclaration de conformité CE
Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique, 56, 59
Directive 73/23/CEE relative à la basse tension, 56
Directive 98/37/CE relative aux machines, 56
dispositif coupe-circuit, 6, 12

E

eau, risques liés, 7
électrocution, danger, 7, 25, 41, 45
émissions, 7
émissions sonores, 59
EN 55022, Classe A, 59
EN 55024, 59
EN 60204-1, 56
EN 60825-1, 58
EN 60950-1, 56
EN 61000-3-3, 59
étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 30, 42, 46
étiquette d'appareil à laser de classe 1, 22, 59
étiquette d'appareil à laser de classe 4, 35, 52
étiquette Danger d'électrocution, 7, 25, 41, 45
étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 25
étiquette de déclaration de conformité au CDRH, 23, 58
étiquette de dépassement de couplage de sécurité, 29, 42
étiquette de remplacement de fusible, 26
étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 34, 52
étiquette du panneau laser verrouillé, 24
étiquette du rayonnement de sortie, 35, 52
étiquette du rayonnement laser, 35
Étiquette Émissions de particules dans l'atmosphère, 38
Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère, 39
étiquette Tenir les mains éloignées, 29
étiquettes
 Appareil à laser de classe 1, 22, 59
 Appareil à laser de classe 4, 35, 52
 attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 30, 42, 46
 avertissement en cas de stimulateur cardiaque, 32
 certification obligatoire, 21
 Configuration UDRC-BP, 38
 courant élevé en cas de contact direct, 25
 danger d'électrocution, 7, 25, 41, 45
 déclaration de conformité FCC, 23
 dépassement de couplage de sécurité, 29, 42
 diaphragme de la tête d'exposition, 34, 52
 Émission de particules gazeuses et de particules atmosphériques, 39
 Émissions de particules dans l'atmosphère, 38
 étiquette de déclaration de conformité au CDRH, 23
 identification, 21
 marque CE, 21, 36, 44, 56
 Marque CSA, 36
 marque CSA International, 21, 33, 44, 56
 Marque C-Tick, 36
 panneau laser non verrouillé, 24
 panneau laser verrouillé, 24
 plaque signalétique, 21, 56
 PSI/BAR maximum, 31, 46, 48
 rayonnement de sortie, 35, 52
 rayonnement laser, 35
 remplacement de fusible, 26
 signalétiques, 36
 tenir les mains éloignées, 29
 verrouillage bobine, 28

F

fabrication, date, 21, 33, 44
Fiche technique des substances dangereuses, 7
filtres, 4, 7, 8
fonctionnement, consignes de sécurité, 3
fonctions de sécurité, 10

G

gants de protection, 8
gaz, émissions, 7
Guide de préparation du site Magnus VLF semi-automatique, 3

I

identification, étiquettes, 21
incendie, 9
Information Technology Equipment, 56
installation, consignes de sécurité, 3
intercalaires, risques liés, 8
Interrupteur d'alimentation, 9, 11, 12
interrupteur de service principal, 6, 29

L

liquides, risques liés, 7

M

maintenance, consignes de sécurité, 4
marque CE, 21, 36, 44, 56
Marque CSA, 36
marque CSA International, 21, 33, 44, 56
Marque C-Tick, 36
maximum, PSI/BAR, 31, 46, 48

messages d'avertissement, à propos, 4
messages de danger, à propos, 4
messages de précaution, à propos, 4
messages de sécurité, à propos, 4
modèle d'approbation réglementaire, 56
MSDS, 7

N

numéro de série, 21, 33, 44

P

panneau laser non verrouillé, étiquette, 24
panneaux
 accès de service uniquement, 6, 24
 dépose, 6, 12
 dispositif coupe-circuit, 10
 dispositif coupe-circuit débloqué, 24
 non verrouillés, 24
pinces magnétiques, risques liés
 détérioration du tambour, 8
 doigts pincés, 8
 interférences du stimulateur cardiaque, 7
pinces, risques liés
 détérioration du tambour, 8
 doigts pincés, 8
 interférences du stimulateur cardiaque, 7
Plaque signalétique, 36
plaque signalétique, étiquette, 21, 56
plaques, risques liés
 bords de plaques tranchants, 8
 émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 7
PSI/BAR maximum, étiquette, 31, 46, 48

R

remarques, à propos, 4
réparation, 6

S

Safety of Laser Products, 58
Safety of Machinery, 56
sécurité
 électrique, 56
 laser, 58
 mécanique, 56
sécurité électrique
 couper l'alimentation électrique, 13
 dépose de panneau, réparation ou modification non autorisée, 6
 étiquette Danger d'électrocution, 7, 25, 41, 45
 étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 25
 étiquette de remplacement de fusible, 26
 interrupteur de service principal, 6, 29
 normes, 56
 risque d'électrocution à partir de liquides, 7
sécurité laser
 accès de service uniquement, 6
 bouton d'arrêt d'urgence, 13
 dépose des panneaux, 6, 12
 dispositif coupe-circuit, 10
 étiquette d'appareil à laser de classe 4, 35, 52
 étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 24
 étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 34, 52
 étiquette du panneau laser verrouillé, 24
 étiquette du rayonnement de sortie, 35, 52
 étiquette du rayonnement laser, 35
 étiquettes apposées sur les panneaux d'accès, 24
 étiquettes sur la tête d'exposition, 32
 normes, 58
 réparation non autorisée, 6
sécurité mécanique
 dépose des panneaux, 6, 7, 12
 étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 30, 42, 46
 étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 24
 étiquette du panneau laser verrouillé, 24
 étiquette Tenir les mains éloignées, 29
 normes, 56
 réparation requise, 11
sécurité, messages, 4
solutions de nettoyage, 7
supports, risques liés
 bords de plaques tranchants, 8
 émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 7

T

têtes d'exposition thermiques, étiquettes, 32
TSM, 56

U

UL 60950-1, 56

V

verrouillage bobine, étiquette, 28